



LA MÉTÉO: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES, POSSIBILITÉ D'AVERSES.  
VENTS MODÉRÉS DE 30-50 KM/H.  
MINIMUM: 4°, MAXIMUM: 10°.  
DEMAIN: CIEL VARIABLE. DÉTAILS PAGE A 2

LES SPÉCIALISTES DU SKI  
**OBERSON**  
Laval • Pointe-à-la-Croix •  
St-Jean • Repentigny •  
Gravel

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

## Bell doit \$206 millions à ses abonnés

CRÉDITS DE \$23 ET \$82 À MONTRÉAL LES TARIFS INTERURBAINS DIMINUÉS DE 20 P. CENT

OTTAWA — Bell Canada devra concéder à ses abonnés un crédit équivalant à environ deux mois du coût

**MARIE TISON**  
de la Presse Canadienne

du service téléphonique de base, et réduire par ailleurs ses tarifs interurbains de 20 p. cent. C'est ce qu'a annoncé

hier le président du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, M. André Bureau.

Le CRTC a jugé que les profits de Bell Canada avaient dépassé le taux de rendement autorisé pour 1985 et 1986 de \$206 millions, en raison d'une conjoncture économique plus favorable.

Cette somme devra être redistribuée

aux abonnés de Bell d'ici le 31 janvier 1987. Chaque abonné recevra un crédit forfaitaire correspondant à peu près au montant de deux états de compte mensuels habituels pour le service local de base.

Ainsi, un Montréalais abonné au service résidentiel devrait recevoir un crédit de \$23, et un abonné de Québec, un crédit de \$18. Un abonné au service

d'affaires à Montréal devrait obtenir un crédit de \$82.

**Service interurbain**

Le CRTC estime que les profits excédentaires de Bell pour 1987 devraient se monter à \$234 millions, et pour réduire cette somme, il a ordonné à Bell Canada de diminuer de 20 p. cent en

moyenne ses tarifs interurbains à compter du 1er janvier 1987.

Les appels interurbains devront cependant être effectués à l'intérieur du territoire de Bell, c'est-à-dire le Québec et l'Ontario, pour être admissibles au rabais.

M. Bureau, qui a pris soin d'annoncer voir BELL en A 2

## DEUX DRAMES FAMILIAUX: SIX MORTS



C'est dans un bungalow du chic quartier Val-des-Arbres, à Laval, qu'on a retrouvé toute une famille massacrée. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Triple meurtre et suicide à Laval; deux enfants assassinés dans l'est

En deux heures, la police a été saisie hier de deux horribles drames familiaux, l'un à Laval et l'autre à Montréal, qui ont fait six morts:

**ANDRÉ CÉDILOT**

cinq personnes, dont quatre enfants, ont été assassinées, tandis qu'une autre s'est suicidée.

Dans un bungalow du chic quartier Val-des-Arbres, à Laval, on a retrouvé toute une famille massacrée: le père, pompier à Outremont, se serait tiré une balle dans la tête après avoir tué sa femme et ses deux garçons de trois et sept ans.

Presque au même moment, une femme aurait tué son bébé de 30 mois et sa fillette de cinq ans. Elle aurait abandonné les corps dans un motel de l'est de la ville. Les enfants seraient morts par noyade ou empoisonnés avec des médicaments. Il est possible aussi qu'on ait tenté de les étrangler. Tard hier, la police cherchait toujours la mère. Celle-ci pourrait être dans un profond état de dépression.

Dans les deux cas, si ce n'est la folie subite, on n'a pas vraiment d'explications sur ce qui a amené les deux parents à faire ces gestes d'une rare violence. voir DRAMES en A 2

## La firme de Dupras a un contrat avec la Ville

LE CHEF DU PARTI CIVIQUE PROMET D'ÊTRE EN RÈGLE

Le chef du Parti civique, Claude Dupras, a sept jours pour se retirer d'une situation de conflit d'intérêts s'il veut officiellement poser sa candidature à la mairie de Montréal.

**ANDRÉ NOËL**

La firme Dupras Ledoux & Associés Ingénieurs-conseil a actuellement un contrat avec la Ville pour des plans et devis d'une maison de la culture dans Mercier.

Au cours d'une interview à LA PRESSE ce week-end, M. Dupras a affirmé qu'il avait cédé ses parts à son associé, Jean-Pierre Ledoux, dans le contrat de la maison de la culture.

Mais le directeur-adjoint du Bureau d'élections de la Ville, Fernand Carmel, a souligné hier qu'un ingénieur n'a pas le droit de poser sa candidature à la mairie si sa firme a un contrat avec la Ville.

M. Dupras a jusqu'à mardi prochain pour aller chercher son bulletin de mise en candidature. Il doit remettre ce bulletin au plus tard le lendemain, le mercredi 22 octobre.

La charte de la Ville de Montréal stipule que « nul ne peut être mis en candidature pour la charge de maire... s'il est, directement ou indirectement, partie à un contrat ou intéressé dans un contrat avec la Ville, quel qu'en soit l'objet ».

M. Carmel a expliqué que le terme « indirectement » vise entre autres les firmes d'associés.

« Par exemple, quelqu'un ne peut pas être candidat s'il a un bureau d'avocats qui a des causes avec la Ville, a-t-il dit. C'est la même chose avec un bureau d'ingénieurs ».

« Si le bureau d'un ingénieur a un contrat avec la Ville, il est lui-même indirectement relié et ne peut pas être candidat. Ou encore si une personne fait partie d'une compagnie qui a un contrat avec la Ville... La charte est claire là-dessus. »

Pressé de questions par LA PRESSE hier soir sur la possibilité de conflit d'intérêts, M. Dupras a promis que sa situation serait conforme à la loi quand il présenterait son bulletin de candidature. Mais il a refusé de dire ce qu'il allait faire concrètement.

Allez-vous démissionner de votre firme d'ingénieurs?, lui a-t-on demandé. « Il y a d'autres solutions », a-t-il répondu, visiblement agacé.

Selon un fonctionnaire du service des travaux publics de la Ville, sa firme ne peut pas résilier le contrat de la maison de la culture de Mercier sans risquer d'être poursuivie.

« La firme de M. Dupras a le contrat de la maison de la culture depuis un an, a dit le fonctionnaire, qui a demandé de garder l'anonymat. La résiliation du contrat poserait un préjudice sérieux à la Ville. Légalement, M. Dupras ne peut pas rompre le contrat. »

La firme s'occupe plus précisément des travaux de mécanique dans les plans et devis. Le contrat, dont il a été impossible de connaître le montant, prévoit qu'elle veillera à la bonne marche des travaux jusqu'à la fin de la construction (celle-ci n'est pas encore commencée).

La semaine dernière, M. Dupras a annoncé qu'un candidat du Parti civique dans le district de Hochelaga, Me Yvan Nolet, retirait sa candidature parce que l'étude d'avocats où il travaille a une cause avec la Ville.

Me Nolet a dû se retirer pour respecter l'article 198 de la charte de la Ville de Montréal.

C'est en vertu de ce même article que M. Dupras se trouve aujourd'hui en conflit d'intérêts s'il posait sa candidature.

M. Dupras a par ailleurs précisé, au cours d'une longue interview enregistrée à sa résidence ce week-end, qu'il a l'intention de rester membre de sa firme d'ingénieurs s'il est élu maire.

voir DUPRAS en A 2

## AUJOURD'HUI



### ● AFFICHAGE

L'affichage, dans le Vieux-Montréal, d'un poster géant rédigé uniquement en anglais et annonçant une vente de « bankruptcy » serait le fait d'une erreur de publicité. page A 3

### ● GORBATCHEV

Le leader soviétique, Mikhail Gorbatchev, estime que la rencontre de Reykjavik aura préparé un pas en avant « si les États-Unis abandonnent enfin leurs illusions ». page G 1

### ● JOUETS

En dévoilant sa liste des bons et mauvais jouets de l'année, l'Association des consommateurs du Québec dénonce le lavage de cerveau que subissent les enfants invités à s'amuser avec des jouets de guerre. pages E 1 à E 4

### ● DOFOR

Le gouvernement confirme la mise en vente de Dofor, qui contrôle le groupe Donohue et détient un intérêt substantiel au sein de Domtar. page D 1

### ● LITTÉRATURE

L'Académie canadienne-française décerne son prix littéraire à Daniel Gagnon pour son roman *La fille à marier*. page C 1

## SOMMAIRE

Annonces classées .....	D 5, F 1 à F 9, G 3
Arts et spectacles.....	cahier C
— Horaires .....	E 10, E 11
Bandes dessinées .....	H 4
Bridge .....	H 7
Carrières et prof.....	B 4 à B 7
Décès, naissances, etc. ....	G 4
Economie.....	cahier D
Êtes-vous observateur? .....	F 1
FEUILLETON .....	H 4
Horoscope .....	F 2
Le monde.. F 10, G 1, G 6 à G 8	
Mots croisés .....	F 8
« Mot mystère » .....	F 5
Quoi faire aujourd'hui .....	E 10
Télévision .....	C 1, C 2
Vivre aujourd'hui	
— Alimentation .....	cahier H
— Consommation .....	E 1 à E 5
<b>TARLOD SPORTS</b>	
Mots croisés .....	14

## L'écrivain Elie Wiesel prix Nobel de la Paix



Elie Wiesel photolaser AP

d'oprs AFP

NEW YORK — L'écrivain américain Elie Wiesel a dédié le prix Nobel 1986 de la Paix, qui lui a été attribué hier, à tous les survivants de l'holocauste.

Lui-même juif et rescapé des camps de concentration nazis, le lauréat a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'honneur qui lui était fait aujourd'hui ne lui était pas adressé à lui seul: « Il appartient à tous les survivants qui ont essayé de faire quelque chose avec leurs souffrances, leurs souvenirs, leur silence. Je crois que ces survivants ont donné un exemple à l'humanité en ne succombant pas et en ne désespérant pas, alors que le désespoir était souvent justifié ».

« En tant que juif, profondément engagé envers les juifs, les traditions juives et la mémoire juive, j'ai essayé de montrer que je peux tenir des propos qui ont une signification pour les non-juifs. Les mots ne devraient pas être des murs. Ce sont des

gestes, des offrandes. Et à cause de ces mots et de ces principes, j'ai essayé d'être utile. »

Le jury du prix Nobel de la Paix a souligné pour sa part qu'en choisissant Elie Wiesel pour lauréat, il avait voulu récompenser « l'un des plus importants leaders et guides spirituels de notre époque, où la violence, la répression et le racisme continuent de dominer le monde ».

L'ombre des camps de la mort n'a jamais quitté son regard, mais ce rescapé de l'holocauste a su la changer en lumière, devenant « l'archiviste inspiré » de son peuple et, au-delà, un inlassable éveillé de consciences.

En apprenant qu'il venait d'être élu, l'écrivain de 58 ans, auteur d'une vingtaine de romans et d'essais, a déclaré que cet honneur lui permettrait de défendre avec une énergie encore plus grande la cause à laquelle il avait consacré sa vie, celle du souvenir de l'holocauste, ainsi que sa lutte constante contre le fanatisme et la haine.

voir NOBEL en A 2



Il faut être un peu fou pour aller dans certaines îles des Caraïbes. Pour choisir les Bahamas, il faut être fou des jeux de hasard. Pour choisir la Guadeloupe et la Martinique, il faut être fou de la gastronomie et de la langue française. Quant à ceux qui optent pour les îles Turks et Caïcos, ils doivent éprouver une envie folle de faire de la plongée sous-marine.

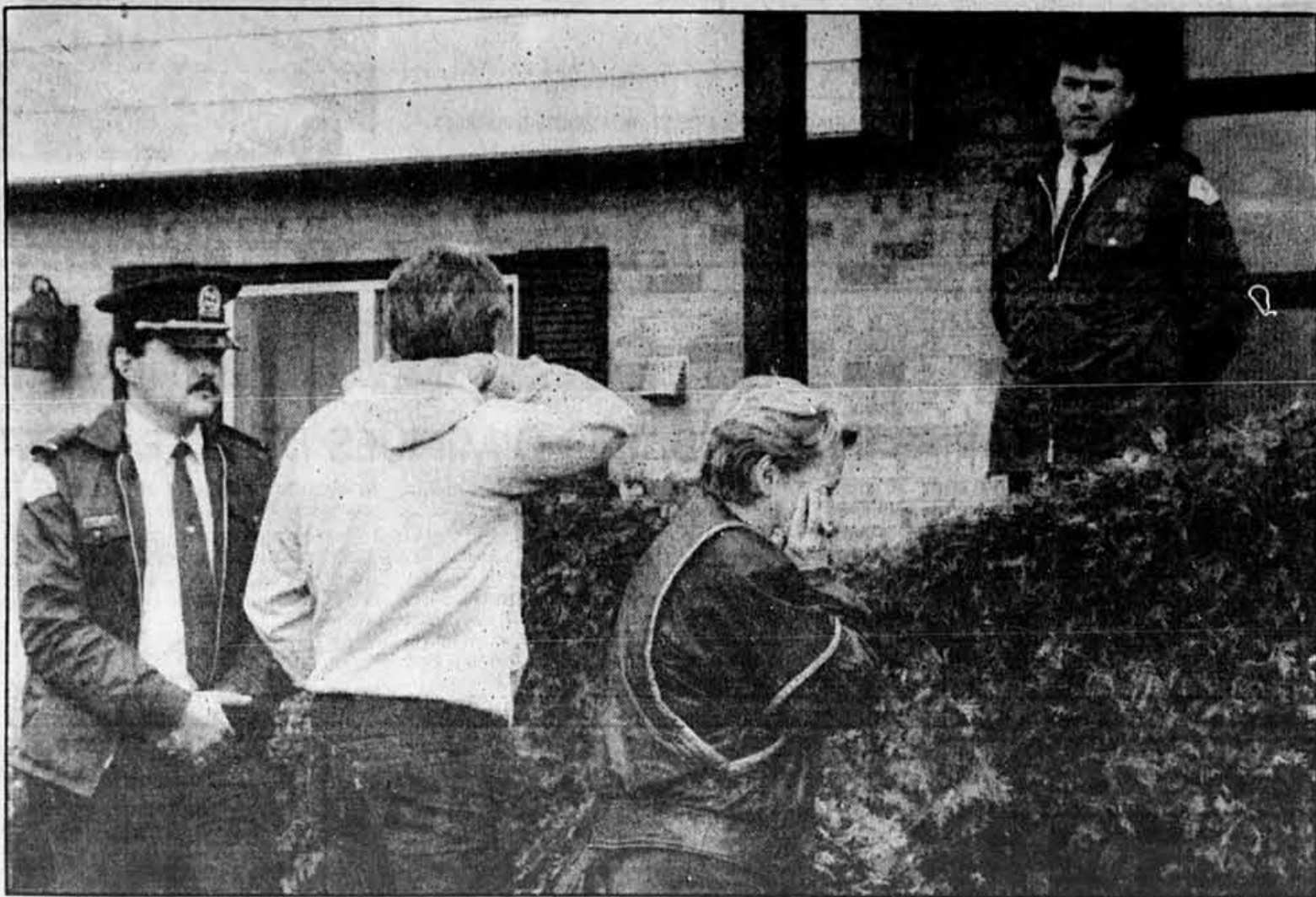
## Iles Turks & Caïcos

SÉJOUR POSSIBLE DE 3, 4, 7, 10, 11, 14 JOURS ET PLUS.

Départs 2 fois par semaine de Montréal, vol direct à partir du 21 décembre. Turks & Caïcos Tours



Veuillez consulter notre brochure chez votre agent de voyages.



Un jeune couple est arrivé en trombe à bord d'une petite voiture grise et est reparti aussi vite après avoir parlé quelques minutes aux policiers. Il s'agit

**DRAMES**  
SUITE DE LA PAGE A 1

A Laval, Ginette Rochon-Lorange, 39 ans, et ses deux fils Maxime, sept ans, et Jean-Yves, trois ans, auraient été atteints à la tête de balles de revolver de calibre .25. Les deux enfants, et peut-être aussi la mère, auraient été battus à l'aide d'une énorme clef anglaise. Les trois victimes portaient aussi, autour du cou, des attaches formées d'une bande de plastique serrée et fermement engagée. Cela laisse penser qu'on a aussi tenté de les étrangler.

Le père, Yves Lorange, 39 ans, se serait ensuite enlevé la vie au moyen d'un puissant revolver de calibre .357 Magnum qu'il gardait dans le sous-sol de sa maison.

C'est l'associé d'Yves Lorange dans un commerce d'automobiles qui a mis les policiers sur la piste. Inquiet de ne pas avoir eu de ses nouvelles au cours du long congé de l'Action de grâce, l'homme d'affaires s'est rendu au bungalow de la rue Peribonka, où il a fait la découverte des corps.

Dans l'énervement, il s'est adressé directement à une téléphoniste de Bell Canada qui a aussitôt alerté la police de Laval, vers 10h15. Les cadavres des quatre victimes reposaient dans la chambre d'un des enfants. Le père et la mère gisaient l'un près de l'autre sur le plancher, tandis que les deux bambins étaient allongés sur le lit.

Dans la cour arrière, au milieu des feuilles mortes, des jouets traînaient sous un portique. Les rideaux de la maison étaient tirés. Comme il arrive souvent, rien ne laissait pressager un tel drame. « C'était un couple sympathique, plein de vie. On les voyait souvent jouer avec leurs enfants. C'est invraisemblable... », répétait sans cesse une voisine, Monique Brasseur, qui disait bien connaître la famille Lorange.

Encore dimanche, les Lorange avaient passé l'après-midi à cueillir des pommes dans un verger de la région. Un membre de la famille en a même offert à une voisine au retour.

Il se pourrait toutefois, d'après certaines informations, qu'une série de déceptions ait rendu le père de famille ner-

sans doute de proches, puisque la femme pleurait à chaudes larmes.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

veux et irritable. Il aurait notamment mal accepté de ne pas avoir été promu au grade de lieutenant au Service d'incendie d'Outremont. Il semble d'autre part que ses affaires commerciales n'allaient pas bien; il avait rencontré son comptable, vendredi matin.

Outre son emploi de pompier, il avait divers investissements. Depuis l'été dernier, il possédait, entre autres, des intérêts dans un atelier spécialisé dans la reconstruction de moteurs de véhicules automobiles. Selon des connaissances, il consacrait beaucoup de temps à ce commerce.

Une banale querelle avec sa femme ou ses enfants aurait-elle déclenché cette soudaine fureur meurtrière? Était-il à ce point ivre qu'il ait complètement perdu contact avec la réalité? C'est ce que les policiers de Laval tentent de savoir. Une chose est sûre, on a trouvé dans la maison plusieurs bouteilles d'alcool entamées. L'autopsie pourrait fournir des réponses à quelques-unes des questions.

Le coroner-chef Carmen Crépain et un adjoint, Me Michel Larose, ainsi que le médecin légiste Claude Pothel se sont ren-

du sur les lieux de la tragédie, hier.

A Montréal, la police concentre pour sa part toutes ses énergies à retracer une femme dans la trentaine qui aurait tué ses deux enfants dans un motel de la rue Sherbrooke est.

Les policiers ont fait la découverte des victimes dans une chambre à l'étage du motel Universel, en début d'après-midi, hier, à la suite d'un appel du grand-père qui désirait signaler la disparition de sa fille et de ses deux petits-enfants, âgés de cinq ans et deux ans et demi.

Quand les policiers les ont trouvés, la fillette et le garçon étaient couchés en chien de fusil, à peine conscients, sous les couvertures du lit. Des médecins d'Urgences Santé ont tenté de les ranimer, mais en vain. On a constaté leur décès à l'hôpital, quelques minutes plus tard.

Selon les premières constatations, ils auraient été noyés ou étranglés. Il se pourrait aussi qu'on leur ait fait absorber de fortes doses de pilules. L'autopsie, là aussi, devrait en dire plus long dès aujourd'hui.

**BELL**  
SUITE DE LA PAGE A 1

la nouvelle après la fermeture des marchés boursiers, a soutenu que la réduction des tarifs interurbains devrait engendrer d'importants avantages sociaux et économiques.

Il a expliqué que les nouveaux tarifs interurbains se rapprocheraient ainsi des tarifs en vigueur aux États-Unis, notamment à New York, ce qui devrait avantager l'industrie canadienne.

« Les entreprises découvriront qu'il n'en coûtera pas plus cher de faire affaires ici qu'aux États-Unis », a-t-il dit.

**Équilibre**

M. Bureau a expliqué que pour régler les tarifs de Bell Canada, le CRTC devait d'abord établir les besoins en revenus de la compagnie, en fonction d'un taux de rendement approprié qui assure l'équilibre entre les coûts aux abonnés et les dividendes des actionnaires.

À la suite d'audiences publiques tenues en juin et juillet 1986, le CRTC a fixé un nouveau taux de rendement à 13,75 p. cent pour 1985, 13,25 p. cent pour 1986 et 12,75 p. cent pour 1987.

En 1985 et 1986, les taux de rendement ont en réalité atteint environ 14,8 p. cent pour les deux années, ce qui correspond à un montant excédentaire total de \$206 millions.

« Le nouveau taux de rendement permet à Bell d'obtenir des revenus raisonnables et aux abonnés de profiter des avantages de l'amélioration de la conjoncture économique et des

changements survenus sur les marchés financiers », a soutenu M. Bureau.

Le CRTC a, en outre, ordonné à Bell Canada de dispenser un service de relais téléphonique aux malentendants.

Les usagers de dispositifs de télécommunications pour les malentendants pourront désormais communiquer que les autres abonnés en ayant recours à des téléphonistes spécialement formées qui transmettront les messages.

**Bell**

Bell Canada devra appliquer les décisions du CRTC, à moins de tenter de les contester devant les tribunaux ou en appeler au Cabinet fédéral.

Hier soir, la compagnie n'avait toujours pas décidé si elle allait ou non contester les mesures édictées par le CRTC.

« C'est prématuré à ce stade-ci », a déclaré Mme Monique Houde, vice-présidente aux communications.

La haute direction de Bell a cependant exprimé son désaccord quant au taux de rendement fixé par le Conseil, qu'elle ne trouve pas raisonnable.

« Il faudra examiner son impact sur nos investissements en capital », a déclaré Mme Houde, en faisant remarquer que le CRTC n'aurait pas pris une telle décision si la performance de Bell, sous l'effet d'une augmentation de la productivité et d'une diminution des coûts, n'avait été à ce point extraordinaire.

Le CRTC a cependant qualifié d'excellent le service de Bell et a approuvé sa façon de mener ses affaires, a souligné le porte-parole de la compagnie.

**DUPRAS**  
SUITE DE LA PAGE A 1

« Je vais rester membre de ma firme, mais je vais me séparer, a-t-il dit. Tous les contrats avec la Ville de Montréal, je n'en aurai pas d'intérêts dedans, ni de près, ni de loin, j'aurai peut-être une autre firme... Au lieu d'être Dupras et Ledoux, ce sera un autre nom. Mes associés ne pourront pas avoir de contrat avec la Ville. »

M. Dupras a rappelé que le manifeste du Parti civique signale qu'il devrait y avoir un code d'éthique à Montréal.

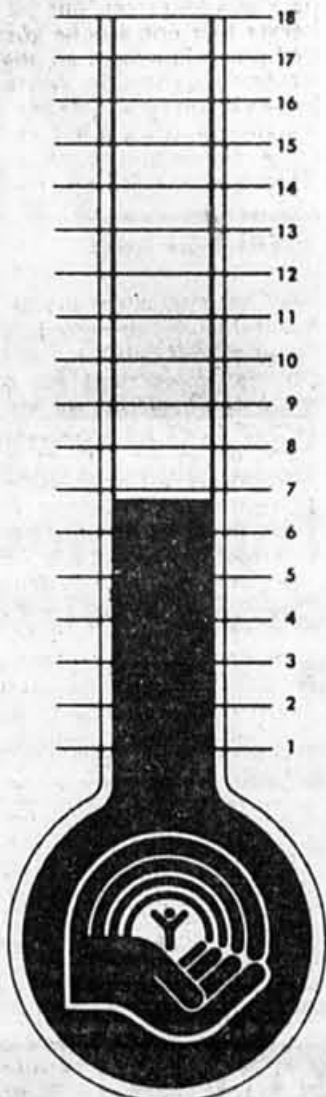
Selon Me Marc Poulin, un organisateur au Parti civique, M. Dupras pourrait laisser à son fils la place qu'il occupe au sein de la firme d'ingénieurs.

La firme a également un contrat avec la Communauté urbaine de Montréal pour l'infomatization des postes de police.

**Précision**

■ Dans un article publié le samedi 11 octobre en page B 6, LA PRESSE écrivait que le Club Med de Haïti n'ouvrirait que le 15 décembre. Mais la direction du Club Med affirme que l'ouverture de son village « Île Magique à Haïti » est prévue pour le 22 novembre.

**Un peu d'entraide, ça fait du bien**



**\$6,714,000**  
**Centraide**

**NOBEL**  
SUITE DE LA PAGE A 1

Il a souligné qu'il entendait que son prix bénéficie tout d'abord à la jeunesse du monde, et particulièrement à la jeunesse allemande, qu'il aimerait aider à « exorciser ses fantômes ». « Je ne pense pas, dit-il, que les enfants de tueurs soient des tueurs: je pense que les enfants de tueurs sont des enfants. »

La vie d'Elie Wiesel pourrait être l'une de ses oeuvres, tout comme son oeuvre est le témoignage de sa vie. Né en septembre 1928 à Sighet, un village des Carpates situé en Transylvanie, aujourd'hui roumaine, Eliezer Wiesel fut élevé dans la tradition juive la plus stricte par son père, petit commerçant. « Pendant le jour, j'étudiais le Talmud, et le soir, je courais à la synagogue pour pleurer sur la destruction du Temple », racontera-t-il plus tard.

En 1944, la famille est envoyée à Auschwitz, où son père, sa mère et sa plus jeune soeur trouvent la mort. L'adolescent est alors déporté à Birkenau, puis à Buchenwald, d'où il devait être libéré en avril 1945 par les troupes américaines.

Sans les camps, Elie Wiesel affirme qu'il serait probablement devenu « un bon talmudiste » dans son village natal. Depuis Auschwitz, il s'est donné une mission: témoigner. « Je

crois que seuls les survivants ont le droit de parler. Eux seuls savent... »

Arrivé enfin à Paris, il étudia la philosophie à la Sorbonne, vit d'expédients, dirige une chorale et enseigne la Bible. Devenu journaliste, il rencontre l'écrivain catholique François Mauriac, qui lui parle de la souffrance du Christ. Il lui oppose celle des milliers d'enfants des camps. C'est Mauriac qui préfacera le premier texte du nouvel auteur, « La nuit ».

**Oeuvre**

Dans son oeuvre abondante, composée de romans, d'essais et de pièces de théâtre, Wiesel se veut témoin rigoureux, mais il sait se faire impécateur à la manière biblique: « Si encore une fois tu désertes ton peuple... » Il mêle intimement le présent et le passé, comme dans *Le mendiant de Jérusalem* (Prix Médicis 1968). Ce ton singulier se retrouve dans le *Testament d'un poète juif assassiné* (1980), son roman le plus célèbre, sur la vie d'un juif soviétique persécuté sous Staline, et dans *Le cinquième fils* (1983), l'histoire de la vengeance d'un jeune juif new-yorkais qui traque l'assassin de son père, tué pendant la guerre.

Établi aux États-Unis en 1956 et naturalisé américain en 1963, Elie Wiesel détient depuis 1976 la chaire de Sciences humaines à l'Université de Boston.



Elie Wiesel, qui vient de recevoir le prix Nobel de la Paix, se trouve au nombre de ces détenus du camp de concentration de Buchenwald, dont la photo, datant de 1945, a été publiée hier par le quotidien suédois *Expressen*. M. Wiesel est le quatrième homme de l'alcôve centrale, dans la deuxième rangée. photolaser AP

La Quotidienne à trois chiffres **811** à quatre chiffres **7855**

**LA MÉTÉO**

Mercredi 15 octobre 1986  
AUJOURD'HUI: Min.: 4° Max.: 10°  
NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCISSEMENTS  
POSS. D'AVERSES  
DEMAIN: CIEL VARIABLE



**Québec**

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-1	2	Nuage, neige
Outaouais	4	10	Nuageux
Laurentides	2	4	Nuageux
Cantons de l'Est	4	10	Ciel var.
Mauricie	4	10	Ciel var.
Québec	4	10	Ciel var.
Lot-Saint-Jean	2	4	Nuageux
Rimouski	8	10	Nuageux
Gaspésie	8	8	Nuageux
Bas-Caraïbe	5	5	Nuageux
Sept-Îles	5	5	Nuageux

**Canada**

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	15	Nuageux
Edmonton	1	11	Nuageux
Regina	-4	15	Nuageux
Winnipeg	-5	11	Nuageux
Toronto	12	19	Averses
Fredericton	11	14	Bruine
Halifax	11	14	Averses
Charlottetown	11	13	Ennuag
Saint-Jean	11	12	Bruine

**États-Unis**

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	19	N.-Orléans	16	26
Buffalo	14	17	Pittsburgh	13	19
Chicago	1	8	S. Francisco	11	21
Miami	24	32	Washington	18	19
New York	17	18	Dallas	6	16

**les capitales**

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	8	19	Madrid	14	22
Athènes	15	20	Moscou	6	9
Acapulco	—	—	Mexico	14	26
Berlin	8	20	Oslo	7	10
Bruxelles	24	29	Paris	14	21
Buenos Aires	15	26	Rome	10	26
Copenhague	5	13	Séoul	11	20
Genève	12	17	Stockholm	5	14
Hong Kong	23	29	Tokyo	14	22
Le Caire	16	27	Trinidad	—	—
Lisbonne	14	22	Vienne	—	—
Londres	12	19			

**Le chinois pour tous**

CLAIRE SACHSE FONTAINE

collaboration spéciale **99**

IMAGE	STYLISATION	CARACTÈRE	ORDRE DES TRAITS

**YIN** YIN et YANG représentent les deux principes naturels qui entrent en alternance dans les mouvements de la vitalité. La graphie de YIN, représente le versant ombreux de la colline: à gauche, la représentation de la colline, à droite l'indication qu'il y a des nuages. Mais à YIN est attaché un cortège d'associations analogiques: La terre, la lune, la nuit, le féminin, le froid, le repos, la douceur, l'ombre et la force de matérialisation...  
Demain, nous verrons YANG, car on ne peut concevoir YIN sans YANG...

## PROCÈS DES HELL'S ANGELS

# Gerry Coulombe a obtenu une nouvelle identité

■ Le témoin Gerry Coulombe a obtenu que son nom soit changé, par mesure de sécurité, et il a reçu une carte de citoyenneté canadienne avec sa photo, sous sa nouvelle identité.

### GERMAIN TARDIF

C'est ce qu'il a révélé, hier, alors qu'il était interrogé par Me Léo-René Maranda qui défend en cours supérieure les quatre Hell's Angels de Sorel accusés du meurtre au premier degré de cinq membres du chapitre de Laval des Hell's, à Lennoxville, en mars 1985; les corps devaient être retrouvés, en juin de la même année, dans le fleuve Saint-Laurent.

Témoignant pour la cinquième journée, Coulombe, témoin à charge dans cette retentissante affaire, n'a pas précisé si c'est lui qui avait fait la demande de changement de nom à la police ou si c'est cette dernière qui le lui a proposé. Mais c'est le policier Gagné, de la Sûreté du Québec, l'un de ses «contrôleurs», c'est-à-dire l'un des agents chargés de recueillir ses renseignements, de subvenir à ses besoins et de voir à sa sécurité, qui, l'an dernier, a fait les démarches nécessaires pour lui fournir d'une nouvelle identité.

Pour ne pas mettre en danger sa propre sécurité, le témoin n'a pas voulu dire dans quelle ville ces démarches avaient été faites ni, bien entendu, sous quel nom il vit maintenant.

Sa nouvelle identité, il dit l'avoir assumée au cours de l'hiver 1985-86, entre le 21 décembre 1985 et mars 1986, mais il ne peut préciser davantage la date.

«Maintenant, je suis blanc comme neige et tout ce que j'ai fait avant est effacé», a-t-il ajouté.

Le témoin a, cependant, dit

qu'il ne se souvient pas s'il a reçu le pardon du gouverneur général en conseil pour ses délits passés.

«Il est normal, a expliqué Coulombe, que si je collabore avec la police et je témoigne contre mes anciens camarades, j'aie besoin de me protéger.»

Coulombe a aussi révélé qu'il avait fait la demande d'un passeport sous sa nouvelle identité mais qu'il ne l'avait pas encore reçu.

Parlant de ses antécédents judiciaires, il a avoué avoir un casier. Ainsi, il a fait un an de prison, en 1976 et 1977, à Baie-Comeau, pour trafic de stupéfiants. C'était alors la première fois qu'il était incarcéré.

Il a également été condamné à neuf mois de prison pour voies de fait avec intention de blesser dans une bataille à coups de couteau à Chute-aux-Outardes, puis éventuellement à quatre jours pour outrage au tribunal parce qu'il prenait des photos en plein cour; il a aussi écoppé de trois mois pour avoir été trouvé en possession de balles de revolver, violant ainsi les conditions d'une libération antérieure.

«Après 1981, je suis resté tranquille», a-t-il dit.

Me Maranda voulant savoir dans quel sens il fallait prendre les mots «rester tranquille», le témoin lui a répondu que c'était dans le sens «pas vu, pas pris».

Toujours interrogé par la défense, Coulombe, a déclaré que les policiers chargés de lui ainsi que les avocats de la Couronne lui ont dit qu'il ne serait pas poursuivi pour des faits relatifs à l'affaire de Lennoxville. Mais il a ajouté que, selon lui, il ne s'agissait ni d'une promesse, ni d'un engagement de leur part.

Me Maranda l'a pressé de questions sur des réponses évasives ou imprécises que le témoin

avait données précédemment, mais ce fut peine perdue.

Ainsi Coulombe ne se souvient pas du nombre exact ou approximatif de chambres qu'il eut à louer, sur l'ordre de la bande des Hell's, au motel La Marquise, à Lennoxville, le soir du 23 mars 1985, c'est-à-dire la veille du massacre. Autant qu'il se souvenait, dit-il, il avait payé, puis avait été remboursé par quelqu'un des Hell's dont il ne se souvient plus.

Ce même 23 mars, il a bien appris que le meeting des Hell's de Lennoxville, de Sorel, d'Halifax et de Laval avait été remis au lendemain parce que «les gars

de Laval» n'étaient pas tous là, mais il ne se souvient pas de l'heure exacte où il l'a su ni par qui.

Il ne pouvait, non plus, se rappeler si la voiture dans laquelle il montait la garde, à l'extérieur du club, les 23 et 24 mars, était un modèle à deux portières ou à quatre.

Il a fallu une bonne dizaine de questions et de raisonnements pour qu'enfin, il convienne qu'il devait s'agir d'une voiture à quatre portières.

«Oui, ça devait être quatre portes. Maintenant, j'en suis sûr à... 95 p. cent.»

## Lapierre comparait à Sherbrooke

■ SHERBROOKE (PC) — Louis Lapierre est devenu le 22e individu à être inculpé du meurtre au premier degré de cinq membres des Hell's Angels assassinés le 24 mars 1985.

Il a comparu hier à cette fin devant le magistrat Michel Côté au vieux palais de justice de Sherbrooke. Le juge a reporté à vendredi la fixation de son enquête préliminaire.

Lapierre, âgé de 32 ans, qui était recherché par la police depuis le 1er octobre 1985, avait été arrêté le 6 octobre dernier à son arrivée à l'aéroport Schiphol d'Amsterdam en provenance d'Espagne.

Son arrivée à Sherbrooke a été entourée de mesures exceptionnelles de sécurité. Lapierre était escorté par des membres de l'unité d'urgence de la SQ à

Montréal, surveillé par quatre membres du groupe d'intervention tactique mitrailleuse à la main, veste pare-cartouches.

Rappelons que Lapierre a été interpellé dans Les Pays-Bas parce qu'il était soupçonné de possession de faux papiers d'identité.

L'un de ses avocats, Me Jean-René Maranda, a exigé hier que l'enquête préliminaire débute dans les huit jours conformément à la loi.

Le procureur Paul Crépeau a noté que cette procédure pourrait être assez longue.

Le juge Côté a alors suggéré de chercher une date convenable pour l'administration de la justice compte tenu que l'enquête pourrait être référée à un autre juge parce que son collègue Laurent Dubé et lui-même avaient déjà entendu d'autres affaires semblables.

## Autoroute Ville-Marie: pas de prolongement, dit le ministre

■ Le ministre des Transports a démenti formellement avoir l'intention de prolonger l'autoroute Ville-Marie dans un avenir prochain; de plus, il assure qu'il n'envisage aucunement de se soustraire aux études d'impact d'usage au moment opportun.

### MARIANE FAVREAU

«Il n'est absolument pas question de prolonger l'autoroute Ville-Marie, ni cette année, ni dans les prochaines années, assure l'attaché de presse du ministre des Transports du Québec Marc Yvan Côté. Il n'y a actuellement rien sur la planche à dessin, et rien à ce sujet dans les programmes.»

Toutefois, explique-t-il, dans une entente signée avec la Ville de Montréal, il y a deux ans, le ministère des Transports avait fait connaître ses intentions, ses orientations à propos du type de route à prévoir dans l'axe de la rue Notre-Dame.

Elles étaient de deux sortes. D'abord, prolonger l'autoroute Ville-Marie en un boulevard urbain de quatre km de longueur, depuis la rue Papineau jusqu'à la rue Viau. Il s'agirait d'un boulevard à six voies qui comporterait 13 feux de circulation et qui permettrait les virages à gauche sur son parcours.

En second lieu, de la rue Viau

au pont-tunnel Louis-H. Lafontaine, on envisage d'établir éventuellement une autoroute à

six voies d'une longueur de 3,7 km.

«Ces deux tronçons sont envi-

## Faux appel à la bombe

■ À la suite d'un appel à la bombe, les 43 passagers et quatre membres d'équipage qui devaient partir pour Sept-Îles avec escale à Québec sur un Convair 580 de Quebecair, ont dû quitter l'avion et attendre plusieurs heures à l'aéroport de Dorval.

Un appel téléphonique reçu vers 19 h, alors que l'avion était sur le point de décoller, et annonçant qu'une bombe avait été placée à bord, a déclenché tout

le dispositif de sécurité prévu pour ces cas. On a isolé l'appareil, les policiers de la Sûreté du Québec ont été dépêchés sur les lieux, deux chiens renifleurs ont tenté de détecter des explosifs et autres engins semblables.

Un représentant de Quebecair a souligné qu'on n'avait rien trouvé. L'avion, après cette fouille minutieuse, devait finalement s'envoler un peu avant minuit hier soir.

## Septuagénaire assassinée

■ Une femme est morte dans la nuit de lundi à mardi, après avoir été agressée par des voleurs qui lui ont pris son sac à main. La victime est Mme Marie Mole, âgée de 74 ans. Dimanche, vers 20 h 30, elle avait été bousculée et il semble qu'en tombant elle ait subi une fracture du crâne. La police est toujours à la recherche des agresseurs.

## Maison Redpath: moratoire de 12 mois

■ Le comité exécutif de Montréal demandera au conseil municipal, demain, d'interdire pendant 12 mois la démolition de la maison Redpath, au 3457 avenue du Musée.

De plus, il demandera au ministère des Affaires culturelles de classer cet immeuble comme

bien culturel, ce qui le protégerait contre toute atteinte.

On se souviendra qu'en fin de semaine, des travaux de démolition avaient été entrepris qui ont soulevé la colère des organismes de sauvegarde du patrimoine. Il s'agit d'un des rares exemples de style Queen Anne à Montréal.



Éloquent! photo Armand Trattier, LA PRESSE

## L'affichage en anglais seulement rides again

■ De nombreux habitués du quartier des affaires, dans le Vieux-Montréal, ont pu observer hier une affiche géante, rédigée uniquement en anglais et annonçant une vente de «bankruptcy» offrant des «italian suits» à «50% to 70% off» disponibles au «corner St-Jacques and St-Urbain».

### PIERRE GRAVEL

«C'est totalement inacceptable et il faudra corriger ça dans les plus brefs délais». Ces propos ne proviennent pas d'un nationaliste excédé par les débats en cours sur l'assouplissement de la loi 101 ni d'un membre de la Commission de protection de la langue française. Ils émanent du principal intéressé: Jean-Jacques Rousseau, président de Rousseau & Forget, liquidateurs, dont le nom apparaît sur l'affiche en question. C'est un placard publicitaire géant, d'une hauteur de deux étages, accroché à un mur parfaitement visible depuis le carrefour Saint-Antoine et Saint-Urbain, ou la sortie est de la station de métro Place-d'Armes.

Selon M. Rousseau, il s'agit à la fois d'un malentendu et d'une initiative malheureuse de la part de la société chargée de la fabrication des affiches. «Nous avons commandé, pour l'intérieur du magasin, des affiches dans les deux langues et en français exclusivement pour l'extérieur. Et nous

avons été les premiers surpris de voir cette annonce extérieure rédigée exclusivement en anglais.»

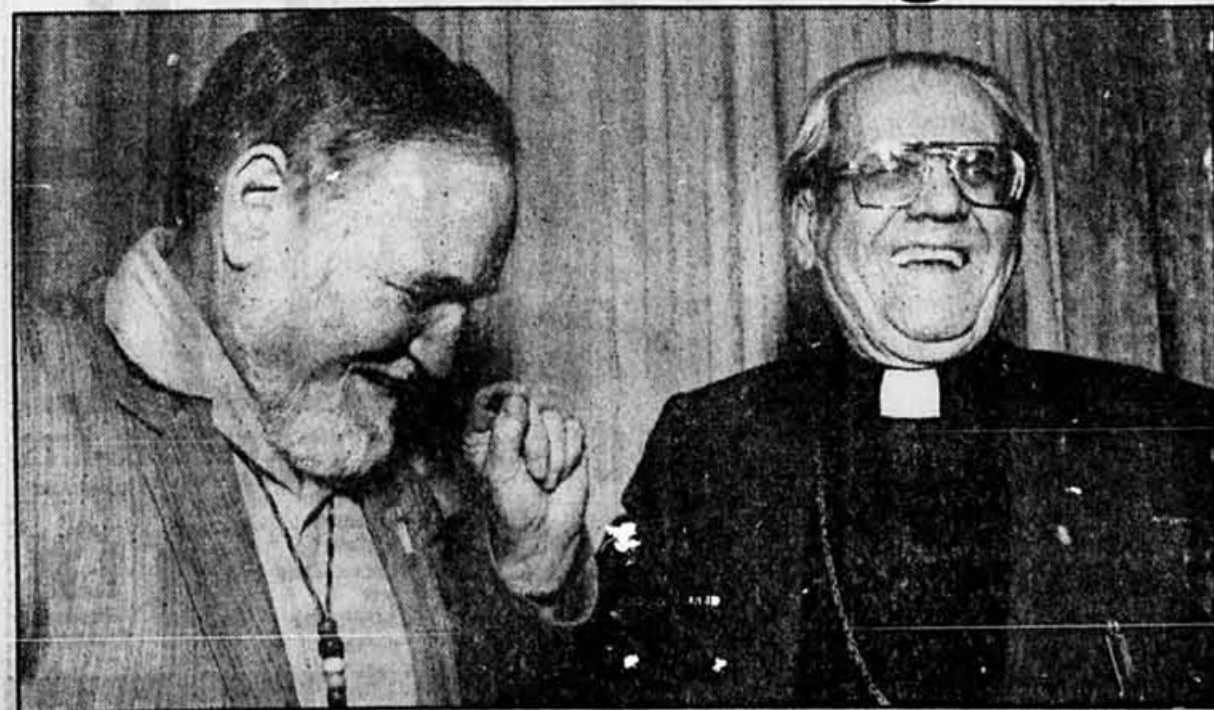
Parfaitement conscient de violer ainsi la loi sur les langues officielles, M. Rousseau a aussitôt décidé de reporter à plus tard l'ouverture de son magasin temporaire et d'en informer les chasseurs d'oubaines qui se heurtent à une porte close par une affichette, écrite à la main et uniquement en français, portant ces mots: «Excusez-nous. Erreur de publicité (...). Une situation incontrôlable nous oblige à retarder notre ouverture officielle.»

D'ici là, affirme M. Rousseau, l'affiche litigieuse sera retirée au cours des prochains jours et ses conseillers juridiques verront à prendre les mesures appropriées pour obtenir du manufacturier fautif, qu'il refuse d'identifier, un dédommagement pour les préjudices subis.

En ce qui a trait aux affiches apparaissant à l'intérieur des vitrines du magasin, qui font la part égale au français et à l'anglais, M. Rousseau ne voit la aucune violation de l'esprit de la loi 101 et attendra une éventuelle intervention des autorités pour songer à les retirer.

En fin d'après-midi hier, M. Pierre Bouchard, de la Commission de protection de la langue française, indiquait que cet organisme n'avait reçu qu'une plainte téléphonique relative à cette affaire.

## Le cardinal Léger dans la tempête ...



Une joyeuse rencontre, hier, au lancement du deuxième tome de la biographie du cardinal Paul-Émile Léger: l'ancien archevêque de Montréal et le père Ambroise Lafortune. photo Bernard Brault, LA PRESSE

■ Pourquoi le cardinal Paul-Émile Léger a-t-il abandonné son poste, en 1967, à la tête du diocèse de Montréal?

### JULES BÉLIVEAU

Micheline Lachance, auteure d'une deuxième tranche de la biographie de l'ancien archevêque de Montréal, ne pouvait éviter la question. D'autant plus que ce dernier volume, *Dans la tempête — Le cardinal Léger et la révolution tranquille*, dont le lancement a eu lieu hier aux Éditions de l'Homme, raconte précisément les dernières années de l'épiscopat du cardinal à Montréal et son départ pour l'Afrique.

Seule la lecture de ce livre et surtout peut-être les commentaires que pourrait émettre le cardinal Léger diront si Micheline Lachance a enfin réussi à expliquer complètement l'étonnante décision du prince de l'Église de se faire simple missionnaire.

Le cardinal Léger a bien souligné, hier, à l'occasion du lance-

ment du volume, que Micheline Lachance s'était attaquée cette fois à une matière passablement difficile. «Je me suis dit: Elle va rencontrer des collines et des vallées, des cours d'eau impétueux et aussi des pics enneigés», a-t-il raconté.

Quoi qu'il en soit, Claude Ryan, qui a signé la préface du dernier volume de Micheline Lachance, n'hésite pas à recommander chaudement la lecture. Et il justifie cette recommandation: «Dans un style clair et alerte, madame Lachance nous livre un portrait du cardinal Léger qui le fait apparaître, s'il était possible, plus humain et plus riche encore que le souvenir pourtant inoubliable que nous conservons de ses longues et fructueuses années à la tête de l'Église de Montréal.»

Le cardinal Léger n'est plus en effet, dans le dernier livre de Micheline Lachance, le prélat qu'elle décrivait dans la première tranche de sa biographie, *Le Prince de l'Église*, publié il y a trois ans. Les années du concile Vatican II de l'Église catholique

et celles de la révolution tranquille au Québec ont considérablement modifié les traits du personnage en même temps que le paysage dans lequel il évolue. Des péripéties diverses témoignent d'une vitalité nouvelle et parfois déroutante de l'Église et de la société québécoise. Des noms sont rappelés à la mémoire, dont ceux de Jean XXIII et de Paul VI, du chanoine Lionel Groulx, du frère Untel, de Daniel Johnson, du prêtre ouvrier Jacques Couture. Il se peut que chacun d'eux, et plusieurs autres personnes, aient contribué à leur manière au destin de celui qui allait devenir «le cardinal missionnaire».

Au moment même où *Dans la tempête — Le cardinal Léger et la révolution tranquille* fait son entrée en librairie (où il est offert au prix de \$18,95), on parlait déjà hier, aux Éditions de l'Homme, d'un troisième tome de la biographie écrite par Micheline Lachance. Ce volume racontera les années africaines de l'ancien archevêque de Montréal.

# Chute de 18 p. cent du nombre d'étudiants étrangers dans les universités en trois ans

Le nombre d'étudiants étrangers dans les universités canadiennes a chuté de 18 p. cent de 1982-83 à 1984-85, une diminution qui pourrait avoir des conséquences économiques importantes, selon une étude que vient de publier le Bureau canadien de l'éducation internationale.

## ANDRÉ PRATTE

L'Ontario (27,8 p. cent) et le Québec (24,7 p. cent) sont les provinces qui ont connu les plus fortes baisses du nombre d'étudiants étrangers dans leurs universités.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) attribue cette baisse surtout aux frais de scolarité beaucoup plus élevés imposés par les provinces depuis quelques années aux étudiants étrangers.

Commentant cette situation dans une courte entrevue à LA PRESSE, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la science M. Claude Ryan n'a pas exclu une éventuelle baisse des frais de scolarité des étudiants étrangers, déclarant qu'il étudiait la question avec « l'esprit ouvert ».

Dans son rapport, le BCEI affirme que la présence des étudiants étrangers dans nos universités apporte des avantages tangibles.

A court terme, ces étudiants dépenseraient \$400 millions par

an et soutiendraient ainsi 4 500 emplois. De plus, c'est grâce à leur présence que survivent plusieurs programmes aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, où on les retrouve le plus souvent.

À plus long terme, lorsque ces étudiants retournent dans leurs pays, ils deviennent des déclencheurs qui stimulent les échanges commerciaux entre ces pays et le Canada :

« Des douzaines d'entreprises, de sociétés et d'agences étrangères qui oeuvrent dans le commerce, l'agriculture, les transports, les mines, les communications et la finance sont dirigées et gérées par des diplômés d'universités canadiennes », affirme le BCEI.

« Ils forment ensemble un genre de réseau impondérable de liens culturels, collégiaux, commerciaux et personnels qui produisent d'énormes avantages concrets pour le Canada ».

Le Canada risque d'être d'autant plus perdant que les étudiants étrangers qui ne viennent plus ici vont ailleurs. Ainsi, le Bureau note que durant la même période, la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont enregistré une hausse dans le nombre d'étudiants étrangers qu'ils accueillent.

« Sur le marché mondial de l'éducation, le Canada ne pourra bientôt plus soutenir la concurrence et les étudiants soucieux des coûts n'achètent tout sim-

plement pas de nous ce qu'ils peuvent obtenir ailleurs pour moins cher. »

Les seules provinces qui ont vu augmenter les inscriptions d'étudiants étrangers dans leurs universités depuis 1982 sont celles qui ne leur imposent pas de frais de scolarité plus élevés, soit Terre-Neuve, la Saskatchewan et le Manitoba.

Au Québec, c'est depuis 1978-79 que le gouvernement exige plus des étudiants universitaires étrangers que des étudiants canadiens. Depuis 1984, un étudiant étranger à temps plein doit payer \$5 800 par an, dix fois plus qu'un étudiant québécois.

Le gouvernement québécois a cependant conclu des ententes avec 40 pays en voie de développement, ententes en vertu desquelles un certain nombre d'étudiants paient le même montant que les québécois.

Grâce à ces ententes, la moitié des 6 000 étudiants étrangers inscrits dans les universités québécoises en 84-85 étaient dispensés de payer les frais différentiels. De plus, à compter de cette année, 10 p. cent des étudiants étrangers inscrits en maîtrise et au doctorat peuvent être exemptés des frais de scolarité différentiels.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale qualifie ces exemptions de « signes positifs ». Le Bureau demande aux gouvernements fédéral et provinciaux d'agir sans tarder pour

éviter que les étudiants étrangers continuent de désertir le Canada.

Il recommande notamment l'abolition des frais de scolarité plus élevés imposés à ces étudiants et l'attribution de bourses à 10 000 d'entre eux.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale est un organisme sans but lucratif qui encourage la participation internationale des établissements

éducatifs canadiens. Une centaine de collèges et universités du pays en sont membres.

Le BCEI n'est pas le premier à s'inquiéter des conséquences des frais de scolarité différentiels exigés des étudiants étrangers.

Entre autres, le Conseil des universités soulevait la question dans un avis publié en mai 1984. Le Conseil notait à l'époque que les sommes que ces frais avaient fait épargner au gouvernement

étaient « rarement considérables ».

Le Conseil soulignait l'apport des étudiants venant d'autres pays : « Sait-on seulement qu'au Québec, dans un secteur comme l'ingénierie, 38 p. cent des étudiants de doctorat sont étrangers. Une baisse radicale du nombre d'étudiants étrangers diminuerait considérablement la vitalité et la capacité de recherche dans ce secteur (...). »

## Une commission scolaire anglophone est réclamée pour Laval et les environs

La Commission scolaire des Mille-Îles demande au ministre de l'Éducation de doter Laval et les municipalités qui la bordent au nord, de la première commission scolaire linguistique au Québec qui regrouperait la clientèle anglophone.

### JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le président de cette Commission, M. Jacques Boulianne, a expliqué, hier, que la requête présentée au ministre Claude Ryan vise à faire échec à la baisse de la clientèle scolaire anglophone dans ce territoire. Outre la

CSMI, les commissions scolaires catholiques Chomedey et Les Écotes ont des élèves anglophones. Tandis que la Commission scolaire Lorenaval dessert franco-phones et anglophones qui fréquentent les écoles protestantes.

M. Boulianne a déclaré que la CSMI n'avait pas consulté les dirigeants des autres commissions scolaires concernées avant de présenter cette requête dans le cadre de la consultation sur les services éducatifs offerts dans les écoles anglo-catholiques de la région Laval-Laurentide-La-naudière.

Selon le président de la CSMI, la clientèle anglophone pour l'année académique 86-87 est de 370 élèves répartis dans les trois écoles de cette commission scolaire. En, 1973-74 il y en avait 1 602.

La requête présentée au ministre de l'Éducation implique la disparition de la commission scolaire Lorenaval car tous les étudiants anglophones de l'île Jésus et des municipalités situées au nord de la rivière des Mille-Îles, peu importe leur religion,

seront regroupés dans une même commission scolaire.

### Solutions inacceptables

Pour la commission scolaire des Mille-Îles, les deux hypothèses de solution émises par le groupe de travail formé par le ministère de l'Éducation sont « tout à fait inacceptables ». La première consiste à maintenir l'appartenance de chaque école anglo-catholique à sa commission scolaire et à procéder à une mise en commun des ressources éducatives de chacune des commissions scolaires concernées. La deuxième hypothèse propose le regroupement des écoles anglo-catholiques primaires et secondaires dans une seule commission scolaire pour catholiques.

« La suggestion de la CSMI, dit M. Boulianne, assurerait une meilleure répartition géographique des écoles, une meilleure utilisation du personnel, incluant les employés mis en disponibilité et finalement une meilleure utilisation de services. »

## Les 6 000 chargés de cours des universités se disent mal payés

Les chargés de cours, qui dispensent la moitié de l'enseignement universitaire au Québec, s'estiment méconnus et mal payés. C'est pourquoi ils ont organisé une « semaine de visibilité », qui a commencé hier.

### ANDRÉ PRATTE

Les syndicats de chargés de cours affiliés à la Fédération nationale de enseignants et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui compte 6 000 membres, veulent ainsi faire connaître le rôle et les conditions de travail de ces enseignants à temps partiel.

Parmi ces activités, une conférence de presse au cours de laquelle la présidente de la FNEEQ Mme Rose Pélerin a déclaré que « les chargés de cours sont payés comme du *cheap labor*, ce qui aide le financement des universités ».

Les chargés de cours sont payés entre \$2 000 et \$3 000 par cours de 45 heures par session. Un chargé de cours ne pouvant donner plus de six cours par an, il ne peut espérer gagner au-delà de \$18 000.

Le syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal a calculé que pour un travail équivalent, un professeur à temps plein est payé près de deux fois plus.

Les chargés de cours se plaignent aussi de l'insécurité permanente dans laquelle ils sont placés.

Embauchés peu avant chaque

session, les chargés de cours ne savent jamais d'une année à l'autre s'ils travailleront, ce qu'ils enseigneront, et où il enseigneront, même s'ils donnent des cours depuis plusieurs années.

« Il faut attendre au 8, 15, 20 août, des fois l'avant-veille du début d'un cours pour savoir si on va donner des cours à la session d'automne », affirme le président du syndicat des chargés de cours de l'UQAM M. Robert Tremblay.

« Là il faut se débrouiller pour donner un cours de qualité. »

Pour corriger la situation, les chargés de cours réclament la reconnaissance de l'ancienneté et l'établissement de listes de rappel.

Les chargés de cours voudraient aussi qu'on leur fasse une place dans les conseils d'administration et assemblées départementales, compte tenu qu'ils donnent la moitié des cours, parfois plus, dans plusieurs départements.

Ils demandent que les universités leur fournissent les ressources financières et matérielles nécessaires au perfectionnement qu'on exige d'eux.

Les chargés de cours réclament enfin des conditions matérielles qui leur permettent de travailler, par exemple des bureaux, comme l'explique M. Tremblay :

« Nous, on est trente qui partageons quatre bureaux. Comment recevoir les étudiants dans des conditions comme ça ? »

# Une offre chaleureuse de Texaco



Louez un appareil de chauffage, un brûleur ou un chauffe-eau de Texaco. Recevez un cadeau et bénéficiez de mois de location sans frais.

Comme vous le savez, vous n'avez pas à vous convertir pour économiser. Texaco a un vaste choix d'équipements de haute qualité à vous proposer pour le confort de votre foyer.

### Appareils de chauffage\*

Seulement 29,95 \$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

### Brûleurs au mazout\*

10,99 \$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

### Chauffe-eau\*\*

7,49 \$ par mois (installation comprise) et les six (6) premiers mois de location sans frais.

Profitez de cette offre! Tout client qui signera un nouveau contrat de location d'appareil de chauffage, de brûleur ou de chauffe-eau d'ici au 31 décembre 1986 se verra remettre deux magnifiques ensembles de trois serviettes en guise de remerciement.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec un des spécialistes du centre de Confort au foyer Texaco.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans la région desservie par le centre de Confort au foyer Texaco.

Dans la région de Montréal, appelez au

**279-7271**

Sous réserve de l'inspection de votre appareil de chauffage actuel et de l'acceptation par Texaco. L'installation d'un brûleur à remède de flamme hucron pourra s'effectuer chez vous.



**TEXACO**  
Confort au foyer

\*Taxe en sus.  
\*\*La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi le brûleur ou l'appareil de chauffage vous appartient. Si vous déménagez entre-temps, le contrat de location est transférable.

\*\*La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi, à votre discrétion, le contrat est renouvelé chaque année. Si vous déménagez, il est transférable.

# MATELAG

DE HAUTE QUALITÉ CANAPÉS-LITS

**VENTE 50% DE RABAIS**

- Livraison gratuite
- Les meilleurs prix
- Satisfaction garantie

**Zone CONFORT** 8688 Jarry est  
St-Leonard  
325-4411



Le 14 octobre 1966, en présence du maire Jean Drapeau, M. Louis Joxe, représentant du président de la France aux cérémonies d'inauguration du métro, dévoilait une plaque commémorant l'inauguration du

premier service de transport en commun à Montréal (le 27 novembre 1861) et la mise en service du métro tout neuf.

photothèque LA PRESSE

## Pas de fêtes fastueuses pour les 20 ans du métro

Si la STCUM a résolument biffé tout projet de célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du métro de Montréal, c'est tout simplement parce que l'état de ses finances, décemment, l'y obli-

**CONRAD BERNIER**

geait. Quoi qu'il en soit, le métro de Montréal a eu 20 ans, hier. C'est, en effet, le 14 octobre 1966, qu'étaient inaugurées dans la fièvre et la fierté les 26 premières stations du métro de Montréal.

Depuis, le métro a abondamment prouvé qu'il est indispensable à des centaines de milliers de résidents de la vaste région montréalaise. Il l'a même prou-

vé dès les premiers mois de son existence, et de spectaculaire façon, avec le transport de ces foules énormes qui, dans le cadre d'Expo 67, ont envahi massivement pendant un peu plus de six mois les îles de Terre des hommes. Un test redoutable, mais hautement probant!

Qui plus est, même ces nombreuses grèves, qui font désormais partie de l'histoire du métro de Montréal, ont prouvé à leur façon que ce métro, pour des centaines de milliers de Montréalais, est devenu un moyen de transport absolument indispensable.

Mais le métro de Montréal n'a pas seulement prouvé son «indispensabilité», il a aussi établi

et enraciné sa notoriété. Celle-ci est, en fait, internationale. A ce chapitre-là, 1974 a été une année capitale.

En effet, lorsque le STCUM décide, en 1974, d'octroyer un contrat de \$98 millions à Bombardier pour la fabrication de 423 voitures sur pneumatiques destinées au métro de Montréal — Bombardier n'avait pas encore produit de véhicules de ce genre — elle favorise alors non seulement le développement de l'industrie du transport en commun au Québec, mais elle ouvre à Bombardier les marchés internationaux. Bilan: près de 2 000 véhicules exportés et en service dans des villes telles que New York, Chicago, Portland et

Mexico, et dans des réseaux de banlieue dans les états du New Jersey, de New York et du Connecticut.

D'abord pensé comme «la solution privilégiée aux problèmes de congestion routière et de pollution atmosphérique», le métro a su répondre aux attentes les plus diverses et a radicalement transformé toute la structure du transport en commun de Montréal, voire certains secteurs de la ville.

En vingt ans, au dire des porte-parole de la STCUM, le métro de Montréal a réussi à intégrer de manière fonctionnelle toute une ville dans son réseau. Les stations de métro ont été reliées aux centres commerciaux, aux hôtels, aux restaurants, aux édifices à bureaux, et plusieurs immeubles ont même été reliés entre eux. La station de métro McGill, par exemple, est ainsi devenue l'un des plus grands complexes commerciaux intégrés en Amérique du Nord.

Pour rappeler ce 20<sup>e</sup> anniversaire, la STCUM, a tout de même tenu à livrer une tournée de statistiques. Depuis 20 ans, le métro a transporté trois milliards de passagers; ses 759 voitures parcourent environ 62 millions de km par année; il accueille chaque jour plus de 700 000 voyageurs; la majorité des quelques 150 lignes d'autobus du réseau desservi par la STCUM se rabattent à une station de métro; enfin, un résident de la grande région de Montréal sur quatre utilise quotidiennement ce mode de transport pour des activités diverses.

Un sur quatre! C'est pas suffisant! Quatre sur quatre? C'est utopique! Deux sur quatre ou un peu plus? Cela pourrait signifier à long terme, sinon la rentabilité absolue, à tout le moins une certaine rentabilité, avec des possibilités multipliées de voir ce métro devenir progressivement le système de transport en commun le plus complet, le plus tentaculaire, le plus rapide et le plus perfectionné au monde! Ce qui coûte cher à la STCUM, et lui vaut un déficit annuel d'opération de plusieurs dizaines de millions, ce n'est pas que 700 000 résidents du grand Montréal utilisent les transports en commun, c'est plutôt que 700 000 autres personnes ne les utilisent pas!



Gérard LeBlanc

## Montréal à la une

On s'est souvent demandé si le journaliste devait être miroir ou moteur, s'il devait refléter ou transformer la société.

L'écrivain Jacques Godbout a trouvé une nouvelle formule. Le journaliste, selon lui, n'est pas un miroir mais un projecteur. Ce sont en effet les images du téléjournal et les manchettes des quotidiens qui déterminent les sujets de conversation des salons et des tavernes.

Le célèbre journaliste américain Walter Lippmann avait déjà dit la même chose en des mots différents: le seul pouvoir réel de la presse est celui de dresser l'agenda de la société.

Si MM. Godbout et Lippmann ont raison, la vie urbaine de Montréal a supplanté le débat national du Québec comme premier sujet à l'ordre du jour de la société montréalaise.

Encore hier, LA PRESSE publiait à la une un grand dossier sur les équipements culturels de notre métropole. Au début de chaque semaine, les lundis habituellement, une dizaine de grands sujets (la police, les transports, l'habitation, les taxes, les espaces verts...) font la une de notre quotidien durant la campagne électorale.

Justement, jamais course à la mairie montréalaise n'a suscité autant d'intérêt dans les médias d'information. C'est une conséquence directe du départ de Jean Drapeau, mais également le signe d'un nouvel intérêt pour la chose urbaine, particulièrement dans la presse francophone.

Si les journaux parlent de plus en plus de Montréal, que dire de la télévision. «La télévision de Montréal!», «Ici Montréal!», «Montréal, ce soir!».

Ce sont les slogans et les titres mêmes des émissions télévisées qui misent sur la nouvelle vogue montréalaise pour attirer des spectateurs.

Un facteur particulier a joué ici pour stimuler Radio-Canada et Télé-Métropole à mieux couvrir leur ville: l'arrivée du concurrent Quatre Saisons.

Le passé étant ordinairement garant de l'avenir, on s'attendait à ce que Quatre Saisons fasse un malheur avec l'information locale. Le propriétaire du nouveau réseau, Jean Pouliot, est aussi le grand patron de la station anglophone CFCF, qui a révolutionné l'information montréalaise avec son émission *Pulse*.

Les concurrents en ont été quittes pour la peur: Quatre Saisons a accouché d'une chauve-souris pour ses émissions d'information montréalaise. Mais la nouvelle station a au moins eu le mérite de stimuler les deux autres réseaux.

Vivant, alerte, bien étoffé, le «Montréal ce soir» de Radio-Canada constitue un acquis important, surtout que la société d'État avait jusqu'ici plutôt négligé la couverture de l'activité montréalaise. Mieux vaut tard que jamais! Bravo!

Télé-Métropole a tellement négligé l'information et les affaires publiques par le passé qu'il lui faudra un certain temps avant de refaire son image. C'est le prix que doit payer la jeune équipe actuelle, plus compétente et plus dynamique qu'on ne le croit, pour la parcimonie de Roland Giguère et compagnie qui ont mis une vingtaine d'années avant de commencer à investir dans l'information.

Les périodiques n'ont pas échappé à la vague de fond montréalaise qui déferle sur les médias. Tous les organes maisons (de *Vélo-Québec* à *Forum* du Board of Trade en passant par *Mouvements* de la CEQ) profitent de la campagne électorale pour tester les programmes du RCM et du Parti civique et faire connaître leurs revendications.

Les magazines de masse parlent aussi de Montréal. À tout seigneur, tout honneur! *L'Actualité* célèbre son dixième anniversaire. Il faut rendre hommage à Jean Paré d'avoir réussi à créer et à maintenir un mensuel d'information, fort respectable et fort rentable, avec un si petit marché que le nôtre.

La page couverture de la livraison d'octobre de *L'Actualité* porte justement sur la métropole québécoise. «Montréal Demain», annonce-t-on à la une. Un dossier d'une trentaine de pages, réalisé par l'équipe des journalistes du magazine, fait un bon tour de la question. Comme toujours, la présentation est flamboyante et accrochante. On y retrouve aussi des entrevues avec Jacques Parizeau (cet as-communicateur dans la bouche de qui les choses les plus banales deviennent intéressantes) ainsi qu'avec les deux généraux de la campagne électorale, Jean Doré et Claude Dupras.

C'est cependant dans le magazine anglophone *Montreal* qu'on retrouve les meilleurs interviews avec les ténors de la vie municipale. Comme les sondages, le magazine semble avoir décidé que c'est Jean Doré qui succédera à Jean Drapeau le 9 novembre. On présente dans la livraison de septembre une entrevue avec «l'ancien» maire et avec le «nouveau» dans celle d'octobre. «*Drapeau: the inside story*» de Brian McKenna, admirateur mais aussi critique éclairé de Jean Drapeau, nous offre sans aucun doute la meilleure pièce journalistique jamais écrite sur le maire de Montréal.

Alors qu'il dirigeait le PLQ, Claude Ryan avait dit qu'il lisait des livres tandis que René Lévesque se contentait de lire des magazines.

Même M. Ryan trouverait son compte dans l'engouement actuel pour la métropole québécoise. L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) vient en effet de publier un important volume sur *Le système politique de Montréal*.

Il s'agit d'un recueil, le premier d'une telle envergure, de textes produits au cours de la dernière décennie sur les rouages de l'appareil municipal montréalais. Mon collègue Marcel Adam, qui y signe un article fort stimulant sur la démocratie municipale à Montréal, a déjà signalé, en page éditoriale, quelques pistes intéressantes pour l'examen de la vie municipale montréalaise.

Il ne s'agit pas d'un roman qu'on lit d'un trait, ni même d'un essai qu'on parcourt durant un week-end tranquille. Ce 43<sup>e</sup> cahier de l'ACFAS constitue plutôt un instrument de travail, un guide de consultation pour mieux comprendre les forces en présence en cette ère de l'après-Drapeau. C'est un «must» pour tous ceux qui suivent de près la chose municipale à Montréal.

«Que ce soit en bien ou en mal, pourvu qu'on en parle!» disent souvent les politiciens qui veulent rester présents devant l'opinion publique.

C'est souvent la même chose pour les sociétés. Il y a en effet plusieurs facteurs psychologiques dans le climat ambiant qui fait souvent la différence dans le développement ou la stagnation, même économique, d'une société.

Le seul fait que Montréal soit si souvent à la une n'est pas sans importance. À force de dire qu'il se passe quelque chose quelque part, on finit par forcer l'aurore à naître, on finit par transformer la réalité.

Il faut toutefois souligner deux lacunes importantes dans la vogue actuelle de «couverture» montréalaise. Contrairement à leurs collègues anglophones (le *city desk* a toujours constitué le cœur de leurs quotidiens), les journalistes francophones ne sont guère habitués à attacher de l'importance aux affaires urbaines.

Il nous faudra sans doute un certain temps pour passer de l'enseignement au renseignement et pour passer de la macro à la micropolitique urbaine. Il se fait en effet peu de journalisme d'enquête sur les affaires urbaines, du journalisme qui vise à fournir des renseignements nouveaux plutôt qu'à enseigner telle ou telle vérité.

Nous avons aussi encore souvent tendance à privilégier la macropolitique, c'est-à-dire les grands débats et les déclarations des grands ténors. Il nous faudra apprendre à aller voir de plus près ce qui se passe sur le terrain, dans les autobus, les parcs, les rues, les écoles, les bars, les postes de pompiers et de police. Bref, plus d'usure de souliers et moins de téléphones.

# RENÉ LÉVESQUE

*En personne*



René Lévesque publie enfin ses mémoires politiques, ATTENDEZ QUE JE ME RAPPELLE... Profitez de cette occasion pour le rencontrer et faire dédicacer votre exemplaire.

Jeudi, le 16 octobre, de 18 à 21 hres

à la librairie

**RENAUD-BRAY**

5219, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal

**PRÊTS**  
commerciaux seulement sans nantissement.  
Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

**LE TRICOLORE**  
Succombez à la tentation tous les soirs sans vous occuper du prix  
Prix unique de  
**17\$**  
comprenant entrée, plat principal  
Le meilleur carré d'agneau et le meilleur saumon frais à Montréal  
Rés.: 843-7745  
2065, rue BISHOP

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Germain Leduc et Marcel Laurin, candidats à la mairie de Saint-Laurent.

## SAINT-LAURENT Couper les taxes, c'est couper les services

— Marcel Laurin

■ Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a qualifié de « démagogique et irréaliste » la promesse de réduction des taxes de 15 p. cent faite par son adversaire à la mairie, M. Germain Leduc. Selon M. Laurin, une telle promesse équivaut à des réductions considérables de services pour les citoyens.

FLORIAN BERNARD

Certaines dépenses, a dit M. Laurin, ne peuvent pas être réduites parce qu'elles ne sont pas du ressort de l'administration de Saint-Laurent. C'est le cas des dépenses de la police, du transport en commun, etc. « Nous devons en conclure que nos adversaires se proposent de couper dans des services comme les pompiers, le déneigement, les activités culturelles et sportives, etc. » a ajouté le maire, soulignant que les citoyens ne sont pas prêts à de telles réductions de services.

Par ailleurs, M. Laurin a déclaré que son adversaire fait preuve d'incompétence en comparant Saint-Laurent à des municipalités comme Pierrefonds ou Montréal-Nord en matière de finances publiques. « Si on veut

juger le rendement financier de Saint-Laurent, il faut la comparer avec des villes qui ont un budget de \$100 millions et plus et une infrastructure industrielle. »

Ainsi, selon lui, lorsqu'on fait une comparaison avec Laval, Montréal, LaSalle et Québec, Saint-Laurent est la ville où le pourcentage du budget consacré à l'administration est le plus bas, soit 12 p. cent, alors qu'il se situe entre 13,1 et 15,6 pour les autres.

Pour sa part, le candidat à la mairie, M. Germain Leduc, a divulgué un nouveau dossier, hier, celui de l'habitation. Il a accusé l'administration en place d'avoir négligé complètement ce secteur au profit des industries. Selon lui, il est quasi-impossible de venir demeurer à Saint-Laurent puisque les terrains à des fins résidentielles sont inexistant. M. Leduc a promis de créer une banque de terrains résidentiels, accessibles à tous, et d'y empêcher toute spéculation.

L'équipe de M. Leduc veut en outre adopter un programme municipal de restauration des maisons existantes, particulièrement dans les secteurs Place Benoit, Norgate et Crevier.

## SAINT-LÉONARD L'Alliance fusionne avec une nouvelle formation

■ Au conseil municipal depuis 1974, M. André Chretien est de nouveau candidat cette année à Saint-Léonard, mais sous une nouvelle étiquette, celle de l'Équipe démocratique. L'ancienne formation de M. Chretien, le parti de l'Alliance municipale, s'est fait harakiri au profit d'un regroupement dirigé par M. André Bastien, candidat à la mairie. La nouvelle formation présente des candidats dans tous les quartiers.

FLORIAN BERNARD

L'Équipe démocratique a été mise sur pied récemment par M. Bastien, président de la Commission des fêtes du centenaire de Saint-Léonard. Le geste a été dénoncé par le maire au pouvoir, M. Raymond Renaud, qui a demis le président de ses fonctions, invoquant un « conflit d'intérêts ».

Chez les dix candidats de l'Équipe, on dénombre 3 italo-phones et 7 francophones. Parmi ces derniers, il y a un ancien conseiller municipal de Saint-Léonard, M. Jules Lauzon, qui a siégé de 1978 à 1982. On y trouve également M. André Desrochers, président de la commission scolaire Jérôme-Le Royer de 1977 à 1980 et membre de l'exécutif du Conseil scolaire de l'île de Montréal de 1980 à 1983. Quant au candidat Jacques Amyot, il est le responsable du service de formation des cadres de la Société de transport de la CUM. L'Équipe a aussi, comme candidat, le président du syndicat de la Canadian Vickers et premier vice-président de la Fédération de la métallurgie (CSN), M. Fiorino Bianco.



Le candidat André Bastien

Le programme de l'Équipe démocratique projette une réduction du taux de taxation pour contrer la hausse de l'évaluation foncière, la construction d'une nouvelle résidence pour personnes âgées, la création de garderies autofinancées, un accroissement de la protection policière, la création d'un poste d'ombudsman municipal, l'établissement de commissions permanentes du conseil, un programme de préservation des espaces verts, le raccordement du boulevard Langelier avec Montréal-Nord, une politique d'achat local et la venue du métro à Saint-Léonard.

## Doré promet une gestion pour « une ville qui bouge »

■ Si le RCM se dit prêt à diriger Montréal, Jean Doré estime que Montréal est également prête à élire le RCM. « Ça bouge à Montréal, ça bouillonne, on est à une époque de créativité dans la ville, il y a beaucoup d'enthousiasme. »

MARIANE FAVREAU

« Le seul problème, c'est qu'on n'a pas une administration à la hauteur de ce dynamisme. Il faut une administration dont la philosophie de gestion vise à aider, à appuyer les initiatives plutôt que de tout régimenter. »

Prenant la parole lors d'une assemblée au sous-sol de l'église Saint-Simon-Apôtre, dans le district de Saint-Sulpice, le chef du RCM ne s'est pas montré tendre à l'égard de l'administration Drapeau-Lamarre.

« Montréal est gérée par des pétitions. On ne peut pas obtenir un dos d'âne dans une ruelle ou la clé des toilettes d'un parc sans pétition », a-t-il déclaré aux applaudissements de l'assistance. C'est justement dans ce quartier qu'on a obtenu par pétition l'utilisation d'une salle de toilette dans le parc Saint-Simon.

Il a également rappelé des anecdotes déjà citées dans son livre et qui sont devenues classiques du côté de l'opposition : les mille et une questions de détail dont doit décider l'exécutif qui l'empêche de faire de la planification.

« On sent partout un vent de changement à Montréal, poursuit M. Doré, dans les idées, les personnes, les priorités à mettre de l'avant. Il faut ouvrir cette structure fermée qu'est l'hôtel de ville. »

Il a expliqué comment le RCM veut donner l'accessibilité aux



Le conseiller municipal RCM de Jarry, M. André Berthelet, a produit son petit effet hier soir en exhibant une photocopie de cette photo parue dans LA PRESSE, en 1984 (elle avait d'abord été publiée en avril 1959). Elle montre le (jeune) Claude Dupras en compagnie de Fidel Castro, alors tout nouveau premier ministre de Cuba. « Nous aussi, on pourrait faire des accusations comme celles que font le maire Drapeau et le Parti civique, et parler de socialisme et de communisme », de dire le conseiller Berthelet sur un ton moqueur. Claude Dupras était alors président de la Jeune Chambre de Commerce qui contribuait à la « danse des jouets » pour les enfants cubains. À gauche, René Lévesque, alors journaliste.

Photothèque LA PRESSE

services municipaux dans les quartiers pour des questions comme les taxes municipales, les parcs, etc. « On prendrait des fonctionnaires qui sont à l'hôtel de ville, et ils travailleraient dans les quartiers. On les installerait dans des immeubles que la ville possède déjà. »

Il parle de rendre leur tâche plus polyvalente, d'utiliser les ressources de façon plus performante mais « dans le cadre budgétaire actuel ».

Quant à la fiscalité municipale, il promet de « réduire le taux de taxe foncière de façon signifi-

cative ». « Pas comme l'administration qui a réduit le taux d'un cent, l'an dernier. C'est symbolique, cela. »

Il met ses auditeurs en garde contre le Parti civique « qui dit que le montant des taxes sera le même en 1987. C'est profondément faux. Personne ne peut s'engager à dire cela, que le compte de taxe sera le même. »

Il parle d'abolir la taxe d'eau pour le secteur résidentiel « qui n'est pas fondée sur la capacité de payer. Un chambreur ou une maison avec piscine paie le même montant », dit-il.

Il veut surtout diminuer l'effort fiscal des petits propriétaires dont la part dans le financement de la Ville aurait augmenté de façon disproportionnée par rapport au secteur commercial et industriel.

Enfin, Jean Doré dit vouloir faire le pont avec les communautés culturelles de Montréal « pas juste le temps d'un festival multiculturel » comme le Parti civique. Il s'en est d'ailleurs pris à l'administration sortante pour avoir toujours refusé d'accéder aux demandes du RCM de créer un bureau d'accueil multilingue à l'hôtel de ville, et de favoriser l'embauche de personnes des minorités ethniques.

« Mais à quelques semaines des élections, ils sont d'accord, après l'avoir refusé pendant des années. C'est de l'opportunisme politique. » M. Doré a lu quelques phrases de son discours en italien au grand plaisir d'une partie de l'assistance.

L'assemblée d'un peu plus d'une centaine de personnes, en majorité composée d'hommes, et d'un certain âge, avait été convoquée par le candidat RCM du district, Michel Benoit qui n'a pas manqué de s'en prendre aux problèmes du dépotir Miron auxquels il veut mettre fin.

M. Doré a failli quitter la tribune avant la période de questions prévues. Ce fut alors l'occasion pour lui de rappeler comment il entend rendre plus efficace le service de police de la CUM : patrouille à un policier dans certains quartiers, travail cléricale à des civils, plan de carrière des policiers. « Il y a des vices profonds qui affectent le service de police auxquels il faut s'attaquer si on veut la rendre plus efficace. »



Photo Denis Courville, LA PRESSE

Claude Dupras a été accueilli avec chaleur lors d'un meeting dans l'est de Montréal hier soir.

## Dupras reproche à Doré de « critiquer pour critiquer »

■ Le chef du Parti civique, Claude Dupras, a accusé hier son adversaire à la mairie, Jean Doré, de toujours « critiquer pour critiquer ».

ANDRÉ NOËL

Pendant que la ville de Montréal se développe et que le Parti civique avance des propositions constructives, que fait M. Doré ? a demandé M. Dupras à quelque 200 personnes qui s'étaient réunies dans une salle près du métro Frontenac.

« Il chiale pour chialer, il placoie pour placoier, il critique pour critiquer ! Quand est-ce qu'on a entendu M. Doré dire : j'aime ma ville ? Jamais ! Il fait juste chialer. »

Évidemment, on peut toujours trouver des choses qui ne marchent pas quand on ne cherche que ça, a dit en substance M. Dupras.

« Mais quand vous amenez de la visite chez vous, l'amenez-vous voir la craque sur un mur ? »

M. Dupras, un ancien conservateur, s'est réjoui de la présence dans la salle de la femme du député libéral fédéral de Sainte-Marie, Mme Jean-Claude Malepart.

« Le Parti civique, c'est le parti de tout le monde, a-t-il dit. Dans le Parti civique, il y a de la place pour tous les partis provinciaux et fédéraux. Notre couleur, c'est pas le bleu, c'est pas le rouge. C'est Montréal. On n'est pas à

gauche, on n'est pas à droite, on est en plein milieu. »

Manifestement en forme et très sûr de lui, M. Dupras a parlé sans texte et avec une grande fougue. La salle l'a vivement applaudi à chaque sortie oratoire.

M. Dupras a présenté ses deux candidats, Sammy Forcillo dans le district de Saint-Jacques, et Serge Bélanger dans Sainte-Marie, comme « des conseillers qui travaillent fort et qui ont plein de bonnes idées ».

Plus tôt dans la journée, le chef du Parti civique s'était adressé à la Chambre de commerce de l'est de Montréal. Il a alors assuré son auditoire qu'il chercherait à relancer l'industrie dans cette région gravement touchée par les fermetures d'en-

treprises.

Par ailleurs, M. Dupras verrait d'un bon oeil l'annexion de la ville de Montréal-Est, mais il n'a pas l'intention de faire les premières démarches, a-t-il dit en réponse à une question d'un journaliste.

Montréal-Est sépare Montréal de Pointe-aux-Trembles, un quartier annexé peu avant les dernières élections, en 1982.

« Jusqu'à maintenant, les municipalités annexées, que ce soit Saraguay, Rivière-des-Prairies, Saint-Michel, Pointe-aux-Trembles, sont toutes très satisfaites », a-t-il dit.

« L'annexion de Montréal-Est serait peut-être bonne pour elle, et bonne aussi pour Montréal. Mais c'est à eux à décider. »

### EN BRIEF

#### Admiration certaine pour Drapeau, mais...

■ Le chef du RCM et candidat à la mairie, Jean Doré, avouait hier, entre deux signatures de son livre à la porte d'une librairie, avoir une « admiration certaine » pour le maire de Montréal. Aussi est-il d'autant plus déçu que Jean Drapeau s'abaisse à faire des accusations comme celles qu'il a répétées en fin de semaine, voulant que Jean Doré camoufle ses idées socialistes.

Et ce qui choque le plus le

chef du RCM dans les propos du maire Drapeau, c'est qu'il fasse allusion au passé du pdg de sa maison d'édition, Jacques Lancôt, qui a payé sa dette à la société. « Ce n'est pas pour des raisons politiques mais pour des raisons d'affaires qu'on a choisi l'éditeur VLB », explique M. Doré.

« Je ne m'attendais pas à ce que le maire Drapeau soit neutre dans la campagne électorale, précise M. Doré. Mais je ne m'attendais pas non plus à ce qu'il fasse ce genre d'attaques. »

#### Heureuse initiative des années 60

■ Jean Doré a pris le métro hier pour se rendre à la Place Desjardins. Ce qui est exceptionnel en campagne électorale alors que les candidats à la mairie se font d'habitude conduire en automobile. Il a profité de son passage à la station Berri-De Montigny pour louer cette « heureuse initiative des années 60 qui a contribué à la vitalité et au rayonnement de Montréal ».

Il souhaite toutefois que le métro soit plus achalandé à des heures variables. Aussi croit-il qu'il faut faire la promotion des horaires de travail flexibles auprès des employeurs, administrations publiques et entreprises.

Il faudrait aussi, selon le candidat à la mairie, augmenter la vitesse des autobus sur des voies réservées, encourager la STCUM à développer un réseau d'abribus, favoriser le stationnement automobile près des stations de métro, etc.

## SIBEC 86 ET SES NOUVEAUTÉS

# Un salon de l'informatique pour gens d'affaires et professionnels

■ D'une année à l'autre, les salons de l'informatique se suivent, mais ne se ressemblent pas tous. Imaginez cette fois une sorte de supermarché où, le micro-ordinateur gardant la vedette, gens d'affaires et professionnels viennent « magasiner » l'équipement et les services à la fine pointe de la technologie.

SIBEC 86 — Salon de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique et des communications — a en effet ouvert ses portes, hier, au Palais des Congrès de Montréal. Pendant trois jours, cette exposition commerciale étalera toute une gamme des produits les plus récents de quelque 200 sociétés canadiennes, américaines et internationales.

A lui seul, le prix d'admission, \$10, écrème les visiteurs. Et la firme qui a organisé ce salon — Les expositions Industrielles Inc. — en refuse l'accès aux jeunes de moins de 18 ans. En un mot, manufacturiers, distributeurs, consultants et firmes de services y vendent du « high tech » sur mesure au monde des entreprises. Petites, moyennes et grandes.

Matériel de bureautique, systèmes de télécommunication, périphériques, imprimantes au laser, télécopieurs, logiciels etc. Le néophyte qui se promène à travers les kiosques, s'il n'y connaît rien, découvre en revanche comment les multiples applications de l'informatique pénètrent jusque dans la pratique professionnelle des avocats, des comptables, des ingénieurs, etc.

Même le domaine de la création artistique n'y échappe pas. Les compositeurs professionnels de musique paliraient sans doute d'envie devant le « piano-orchestre » japonais qui possède déjà, paraît-il, François Couineau et François Dompierre. Au clavier de ce piano électronique, muni d'un synthétiseur et branché à un micro-ordinateur avec logiciel d'enregistrement, un compositeur peut non seulement réaliser des orchestrations, mais aussi imprimer les partitions musicales.

Le salon met notamment l'accent sur les produits qui augmentent la puissance des micro-ordinateurs, accentuent leur polyvalence, la compatibilité de l'équipement avec d'autres appareils, et en facilitent l'utilisation. On fait maintenant mousser des « systèmes clé en main ».

### Modèles en trois dimensions

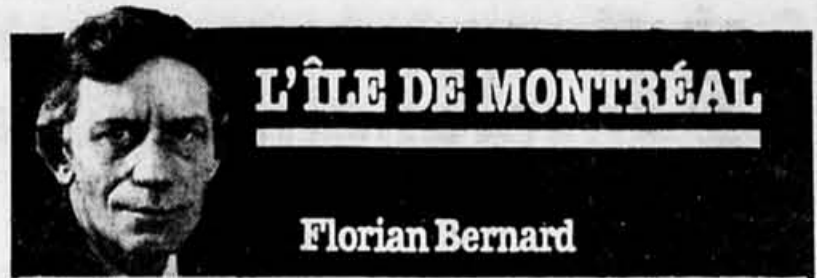
L'exposition sert en outre de rampe de lancement à des nouveautés. Dans cette veine, Zenith Data Systems expose son dernier né : un micro-ordinateur portatif doté d'un écran offrant une très bonne lisibilité.

Roland DG montre un appareil assisté par ordinateur qui permet à un designer d'obtenir un modèle en trois dimensions de ce qu'il a conçu graphiquement. En télécommunications, Mitel lance sur le marché québécois son système dernier cri qui se rattache aux « autocommutateurs privés automatiques ».



Mine de rien, c'est tout juste si ce piano électronique ne remplace pas un orchestre entier. Branché à un ordinateur et autre équipement requis, ce piano japonais permet à un compositeur de réaliser des orchestrations et d'imprimer sur-le-champ les partitions musicales.

photo Armand Trotter, LA PRESSE



## L'ÎLE DE MONTRÉAL

Florian Bernard

### \$1 million d'intérêts par an pour les parcs régionaux de la CUM

■ La dette à long terme contractée par la Communauté urbaine de Montréal pour l'acquisition et l'aménagement de ses grands parcs régionaux coûte, en moyenne, \$1 million par année en intérêts. Depuis 1980, c'est un montant de l'ordre de \$7 millions qui a été versé par les contribuables, à titre d'intérêts, pour les parcs régionaux. Ces chiffres ont été divulgués par Loisirs-Ville dans une étude consacrée aux parcs de la CUM. L'organisme s'est plaint de la faible utilisation de ces parcs, compte tenu de ce qu'ils coûtent, et de l'absence de programmes invitant les organismes communautaires à participer à leur aménagement et à leur animation. Par ailleurs, le directeur de la société Ressources-Loisirs, M. Maurice Vanier, a déclaré qu'il ne faudrait pas attendre que les parcs régionaux soient entièrement aménagés pour les utiliser. Il a suggéré que la CUM invite divers organismes de loisirs, des mouvements de jeunesse, des écoles, des sociétés écologiques et d'autres à participer à la mise en valeur de ces grands espaces verts.

### Projet d'un règlement général de zonage pour Westmount

■ Les citoyens de Westmount ont été invités par leurs dirigeants municipaux à donner leur opinion sur un projet de règlement de zonage pour l'ensemble de la ville. En grande partie, il s'agit de confirmer ce qui existe déjà, c'est-à-dire la vocation résidentielle de Westmount. Cependant, depuis les années 60, le secteur sud de Sherbrooke a connu un certain développement commercial. Il convient, selon les dirigeants municipaux, de rééquilibrer ce secteur afin de ne pas déséquilibrer l'ensemble harmonieux de la ville. Des commerces sont essentiels, soutient le conseil, mais la hauteur des immeubles et leur apparence doivent faire l'objet d'un contrôle. On parle d'une hauteur maximale de 6 étages dans certaines zones. Pour la première fois, la ville détermine le zonage des parcs afin de les protéger contre d'éventuelles visées de développement. Lors de la présentation du projet, une trentaine de personnes demeurant dans le secteur de la rue Victoria, au sud de Sherbrooke, ont fait valoir leurs opinions, plans à l'appui. Leurs observations ont reçu un accueil favorable de la part des élus.

### Nominations au Conseil des Arts de la CUM

■ M. Jacques Cleary a été nommé directeur général et secrétaire du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal. Il était auparavant directeur de l'administration du Centre canadien d'architecture et il a occupé divers postes au ministère des Affaires culturelles, entre 1976 et 1984. M. Cleary a également enseigné les arts visuels à l'Université du Québec. De son côté, M. Germain Lefebvre a été nommé conseiller culturel. Jusqu'à sa nomination, il siégeait en qualité de spécialiste sur les comités du programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec. Ces nominations ont été annoncées par le président du Conseil des Arts, M. Jean-Pierre Goyer.



M. Jacques Cleary

### Vélos autorisés dans les trains de banlieue de l'Ouest de l'île

■ Depuis quelques semaines, les vélos sont autorisés dans les trains de banlieue du Canadien Pacifique/STCUM sur la ligne Montréal-Deux-Montagnes. Cette autorisation est accordée sur tous les trains durant les fins de semaine et sur certains trains durant les jours de semaine. Les cyclistes doivent obligatoirement utiliser le dernier wagon et laisser descendre et monter les passagers avant de monter eux-mêmes avec leurs vélos. Enfin, tout cycliste de moins de 16 ans doit être accompagné par un adulte. Grâce à cette autorisation, les amateurs de vélos pourront plus facilement, désormais, faire des randonnées dans l'Ouest de l'île de Montréal et dans la vallée de l'Outaouais.

### Une semaine communautaire à Anjou

■ Une quarantaine d'organismes communautaires d'Anjou, oeuvrant dans le domaine de la jeunesse, du troisième âge, de la culture, des services sociaux, de la famille, etc., participeront à une semaine communautaire et feront connaître à la population les services offerts. Chacun des organismes aura un kiosque d'informations à l'école Cardinal-Léger, 6951 rue Desormeaux. Le public pourra visiter ces kiosques le dimanche, 26 octobre, de 10 h à 17 h.

### Nouvel exécutif à la régie intermunicipale des déchets

■ Les représentants de 25 des 27 villes de la Communauté urbaine de Montréal ont élu un nouvel exécutif à la régie intermunicipale des déchets. Ce remaniement découle de l'adhésion, en mars dernier, de onze nouvelles villes à la régie. Le maire de Kirkland, M. Samuel Elkas, a été élu à la présidence. Les deux vice-présidents sont MM. Raymond Renaud, maire de Saint-Léonard, et Jérôme Choquette, maire d'Outremont. Pour sa part, le vice-président du comité exécutif de Saint-Laurent, M. Jean-Louis Cousineau, a été élu secrétaire tandis que le maire de LaSalle, M. Michel Leduc, a été élu trésorier. Le but ultime de la régie est de construire de nouvelles installations de traitement des déchets dans l'île de Montréal. L'échéance du projet a été fixée à juillet 1990. La réalisation du plan de travail est critiquée puisque la carrière Meloche sera saturée de déchets en 1990 et qu'il n'y aura plus de sites d'enfouissement sanitaire sur le territoire métropolitain.

## Rick Hansen fait son entrée dans les rues désertes de Québec

■ QUÉBEC (PC) — Les observateurs n'ont pu faire autrement que d'établir un parallèle avec Terry Fox, quand ils ont aperçu Rick Hansen faire son entrée à Québec hier dans des rues désertes, contrastant fortement avec l'accueil qui lui a été réservé au cours des derniers mois dans son tour du monde en fauteuil roulant.

Temps exécrable, heure peu pratique en ce début de matinée, sont sans doute les facteurs qui ont empêché les citoyens de sortir pour encourager le jeune homme qui a déjà franchi 30,000 kilomètres à force de bras, dans le but de sensibiliser la population au potentiel des personnes handicapées en général et, plus particulièrement, à celui des athlètes handicapés.

Ce manque de supporters n'a toutefois pas semblé affecter, outre mesure, le paraplégique qui s'est dit très content de l'intérêt manifesté par les Canadiens de l'Est depuis l'amorce de la douzième étape de sa tournée

mondiale. D'autant plus que c'est au Québec, à Notre-Dame-du-Lac, que le cap du million de dollars en dons a été franchi.

Rick Hansen a manifesté sa reconnaissance aux Québécois en prononçant quelques paroles en français, hier, à l'occasion de la réception officielle organisée pour lui, à l'hôtel Hilton.

Plus tôt en matinée, il avait fait son arrivée sur la rive nord en franchissant le pont de Québec, au plus fort de l'heure de pointe. Ce n'est pas Hansen qui a ralenti la circulation, mais plutôt le contraire qui s'est produit.

Roulant à bonne allure, à une trentaine de kilomètres à l'heure environ, le paraplégique a été forcé de faire une entorse aux règlements de circulation en empruntant l'accotement pour dépasser les files de voitures bloquées, pour ne pas être trop en retard sur son horaire. Les seuls supporters à se manifester ont été un groupe d'élèves de l'école secondaire l'Aubier, de Saint-Romuald, qui l'attendaient au pont.



# MESSAGE IMPORTANT DE SHELL CANADA

Nous nous excusons de ne pouvoir répondre **actuellement** à la demande de tasses de la "Collection Shell".

Nous savons que plusieurs d'entre vous sont déçus, nous déplorons ce fait et nous nous excusons.

Les tasses de la "Collection Shell" ont connu un tel succès que nos approvisionnements. En outre, en raison de la qualité de nos tasses, celles-ci exigent un assez long délai de fabrication.

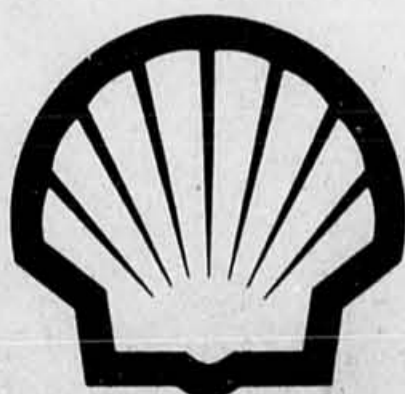
Nous prévoyons cependant recevoir de nouvelles tasses de suite, et ceux-ci se poursuivent.

**MAINTENANT DISPONIBLES!**  
**VENEZ ÉCHANGER VOS BONS-PRIME**

pour votre compréhension. Continuez d'accumuler vos bons-primaires jusqu'en septembre pour vous permettre de vous procurer ce que vous voudrez.

que votre bon-prime pour une "tasse gratuite" est toujours valable malgré la date d'expiration du 28 février 1986.

Shell tient à vous assurer que durant cette promotion tous vos bons-primaires seront honorés.



## Solutions intéressantes pour les enseignants du secondaire

Le rapport de médiation touchant les enseignants du primaire et du secondaire contient, selon la Commission des enseignants et enseignantes de commissions scolaires (CECS-CEQ), quelques pistes de solution intéressantes, mais ne constitue pas un règlement de la présente négociation.

### LISA BINSSE

M. Hervé Bergeron, porte-parole de la CECS, accompagné de MM. Harvey Weiner et Michael Palumbo, respectivement de l'Association provinciale des enseignants protestants et de l'Association provinciale des enseignants catholiques, ont convenu, hier, que le rapport de médiation, déposé le 6 octobre dernier, constituait une étape importante de la négociation sur trois questions précises, mais non sur l'ensemble des objets de négociations.

Ce rapport, qui portait sur la tâche, la sécurité d'emploi et certains régimes d'assurances (congé de maladie et quantum de la prestation d'assurance-salaire — trois dossiers majeurs) comprend tout de même des éléments «avalables» sur lesquels la CECS entend s'appuyer dans la poursuite de la négociation. La CECS représente environ 85 000 enseignants de la CEQ.

Selon M. Bergeron, le rapport fait des propositions intéressantes aux chapitres de l'autonomie professionnelle et des conditions d'intégration dans les classes régulières des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation. Le rapport du médiateur Raymond Désilets rapproche aussi les parties en ce qui a trait aux mécanismes de sécurité d'emploi, la répartition du temps de travail, les dossiers de l'enseignement professionnel et des milieux défavorisés et pluriethniques.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, M. Bergeron a expliqué que le médiateur propose un resserrement des mécanismes de sécurité d'emploi et des changements à la proposition patronale sur le traitement des ensei-

gnants en disponibilité. Il faut se rappeler que le gouvernement veut réduire le traitement de ces derniers. La CECS, qui demande au gouvernement de renoncer à cette «récupération», n'est pas satisfaite avec la proposition du médiateur.

Pour ce qui est du temps de travail, M. Désilets maintient la semaine à 27 heures, dont 22 heures affectées à la tâche éducative proprement dite. Par contre, il suggère certaines modifications qui permettraient une plus grande souplesse ou un meilleur encadrement de cette présence à l'école.

Dans son rapport, le médiateur stipule qu'il y aurait un minimum de 15 congés pédagogiques à l'intérieur de 200 jours ouvrables et un minimum de 180 jours de classe. Les conventions actuelles ne fixent aucun minimum de congés pédagogiques.

Par contre, la CECS est insatisfaite des propositions touchant

la tâche éducative. Cette question comprend l'organisation du travail et la charge d'enseignement. La tâche, note M. Bergeron, «n'est pas réglée par ce rapport».

M. Désilets recommande que son rapport soit accepté ou rejeté en bloc. La CECS refuse de se soumettre à cette logique «du tout ou rien». Entre le 14 et 21 octobre, les membres prendront connaissance de ce rapport et devront se prononcer sur l'analyse qu'en fait la CECS. Par ailleurs, ce n'est qu'au début de novembre que les membres auront à se prononcer sur les moyens d'action «lourds» à envisager à défaut de progrès importants, d'ici là.

La loi 37 qui encadre les négociations dans le secteur public prévoit que le droit de grève — en autant que qu'il y ait entente sur les services essentiels à maintenir — est acquis 20 jours après que le rapport de médiation est rendu public.

## Les centrales satisfaites des propos de Paul Gobeil

Les trois centrales ont exprimé hier une satisfaction relative aux propos du président du Conseil du Trésor à l'effet que les salaires pour les deux dernières années des conventions collectives pourraient être négociés, contrairement à ce que prévoit la loi qui régit les négociations du secteur public.

### LISA BINSSE

Les représentants des trois centrales se sont dits «heureux» des propos de M. Paul Gobeil qui, espèrent-ils, se concrétiseront maintenant aux tables de négociations.

Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN, trouve heureux que M. Gobeil ait finalement compris qu'il faille négocier ces deux années, «surtout lorsqu'on se retrouve si proche de la fin de la première année de la convention. Reste à voir si ces propos vont se concrétiser aux tables.»

Elle note que les négociateurs syndicaux attendent toujours des offres aux tables qui refléteraient les propos que M. Gobeil tenait à Trois-Rivières, au début du mois, à l'effet que le gouvernement pourrait renoncer, en tout ou en partie, aux \$100 millions qu'il veut récupérer à même les avantages sociaux de ses salariés.

M. Gobeil, dans une entrevue publiée hier dans le quotidien *Le Soleil*, a indiqué qu'il pourrait peut-être envisager la possibilité de négocier les salaires de la deuxième et troisième années, si cela faciliterait une entente signée avec les syndicats du secteur public et para-public.

«Si c'est vrai, de dire M. Henri Massé, coordonnateur de la FTQ, on ne peut qu'en être heureux.» Quant à M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, son commentaire se résume à ceci : «Depuis le temps qu'on le demande, on ne peut être contre.»

La loi 37 prévoit que seules les augmentations de salaires pour la première année sont négociables. Les hausses pour les deux autres années sont déterminées par règlement gouvernemental. M. Gobeil n'exclut pas la possibilité de revoir cette disposition de la loi si cela peut donner lieu à une entente. Mais, avant d'en arriver là, le ministre affirme que les syndicats devront faire d'autres concessions.

Depuis le début des négociations entre le gouvernement et ses 300 000 salariés, les dirigeants syndicaux ont maintes fois indiqué que cet aspect de la loi 37 était inacceptable. La «négociabilité» des salaires des deux dernières années est donc un enjeu des présentes négociations.



## Impuissance chez les fumeurs

PARIS (AFP) — La peur du cancer ou des maladies cardiovasculaires ne semble pas décourager la plupart des fumeurs; le risque d'impuissance constituera peut-être une motivation plus décisive, espèrent les médecins.

À l'occasion d'une conférence de presse organisée hier à Paris par le Comité national contre le tabagisme (CNCT), le Dr Ronald Virag a souligné que «la cause la plus fréquente de l'impuissance était d'ordre artérielle et que le tabac jouait donc un rôle important dans les troubles de la fonction érectile».

«Soixante-dix p. cent des impuissants qui consultent sont de grands fumeurs (15 cigarettes et plus), ce qui représente le double du pourcentage des fumeurs observés dans la population générale», a indiqué le directeur au Centre d'études et de recherches sur l'impuissance (CERI).

Le mécanisme de l'érection normale se résume en trois phases : une phase de flaccidité (relaxation de la fibre lisse), une phase de tumescence (vasodilatation artérielle) et enfin la phase d'érection complète (blocage veineux).

«Le tabac agit sur ces trois phases : une relaxation incomplète, une vasodilatation insuffisante, un blocage veineux incomplet sont alors à l'origine de l'impuissance», a expliqué le Dr Virag.

Chez un sujet indemne de tout autre facteur de risque artériel, le tabac accroît de 37 p. cent la possibilité d'une origine organique de l'impuissance. Un facteur de risque supplémentaire (diabète, cholestérol, hypertension...) porte à 96 p. cent cette éventualité.

## Pierre-Luc Charron se porte bien

Le petit Pierre-Luc Charron se porte bien et son état est considéré comme stable et satisfaisant. Tel est le bulletin de santé émis hier après-midi par l'hôpital Sainte-Justine, au sujet du bambin de 22 mois à qui on a fait une greffe du foie au cours du week-end. L'intervention a duré plus de 12 heures.

Âgé de 22 mois, l'enfant originaire de Gatineau souffrait d'une malformation du foie qui mettait sa vie en danger; il attendait la greffe depuis la fin du mois d'août. Le donneur de l'organe greffé provenait des provinces maritimes.

**TIP TOP**

*C'est le moment*

D'ÉCONOMISER  
JUSQU'À  
60<sup>00</sup>

VESTONS SPORT EN TWEED

La mode prend forme dans ces vestons sport en tweed, taillés au Canada par Tip Top. Nous avons capturé l'esprit de la saison en alliant une allure mode à des détails de style dernier cri. Ces vestons répondent à nos normes de qualité exigeantes et sont offerts dans une variété de couleurs et de motifs. Une de nos meilleures collections offerte à un prix exceptionnel.

MAINTENANT

99<sup>99</sup> ET PLUS

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

# Avis LIQUIDATION de fin de bail

jusqu'à

# 80% DE RABAIS

## Hommes

Complets signés (jusqu'à \$225.)	<b>Solde</b>	à partir de \$99. <sup>98</sup>
Vestons sport/Blazers (jusqu'à \$185.)	<b>Solde</b>	à partir de \$39. <sup>98</sup>
Blousons en cuir (jusqu'à \$275.)	<b>Solde</b>	\$119. <sup>98</sup>
Pantalons (jusqu'à \$60.)	<b>Solde</b>	à partir de \$19. <sup>98</sup>
Chandails (ord. \$39. <sup>98</sup> )	<b>Solde</b>	\$9. <sup>98</sup>
Chemises sport (jusqu'à \$50.)	<b>Solde</b>	à partir de \$9. <sup>98</sup>
Cardigans (ord. \$94.)	<b>Solde</b>	\$19. <sup>98</sup>
Blousons (jusqu'à \$129.)	<b>Solde</b>	\$24. <sup>98</sup>
Chemises habillées (jusqu'à \$50.)	<b>Solde</b>	à partir de \$13. <sup>98</sup> 2 pour \$25
Cravates (jusqu'à \$25. ch.)	<b>Solde</b>	3 / \$10.

## Femmes

Chandails (jusqu'à \$70.)	<b>Solde</b>	à partir de \$12. <sup>98</sup>
Pantalons (ord. \$45.)	<b>Solde</b>	à partir de \$14. <sup>98</sup>
Velours côtelé (ord. \$60.)	<b>Solde</b>	\$19. <sup>98</sup>
Blouses (ord. \$55.)	<b>Solde</b>	\$16. <sup>99</sup>
Blousons en cuir (jusqu'à \$275.)	<b>Solde</b>	\$99.
Jupes (ord. \$70.)	<b>Solde</b>	\$19. <sup>98</sup>
Manteaux (jusqu'à \$160.)	<b>Solde</b>	\$79.
Pantalons en cuir (ord. \$119.)	<b>Solde</b>	\$49. <sup>98</sup>
Chandails coton ouaté (jusqu'à \$29.)	<b>Solde</b>	\$13. <sup>98</sup>
Blousons (jusqu'à \$99. <sup>98</sup> )	<b>Solde</b>	\$19. <sup>98</sup>

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

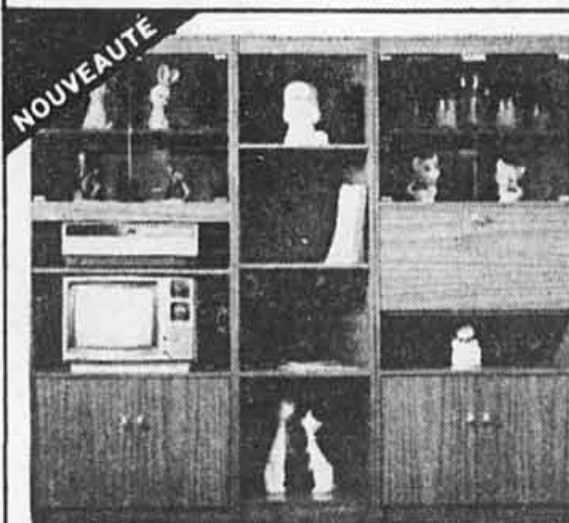
# L'Entrepôt de la Mode

1223, rue Ste-Catherine Ouest  
angle Drummond  
845-5191

1126, rue Laurier Ouest  
angle de L'Épée  
276-9535

# 5<sup>e</sup> LIQUIDATION ANNUELLE DE L'ACTION DE GRÂCES

PENDANT 4 JOURS SEULEMENT —  
LE SOLDE SE TERMINE LE 18 OCTOBRE 1986.  
HÂTEZ-VOUS! ACHETEZ SANS TARDER, CAR LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.



### ÉLÉMENTS MURAUX 3 pièces

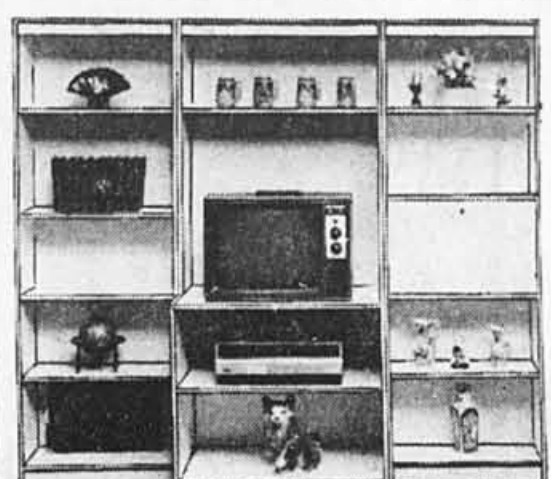
Inclus portes en verre fumé, éclairage intérieur, étagères réglables. Disponible en teck, finis amande et gris.

Prix cour. \$540

33% DE RÉDUCTION

**\$359<sup>00</sup>**

OFFERT EN FINI  
TECK AUX 300  
PREMIERS CLIENTS



18" de profondeur pour téléviseur  
50% DE RÉDUCTION  
Fini noyer seulement.  
Prix cour. \$298  
**\$149<sup>00</sup>**

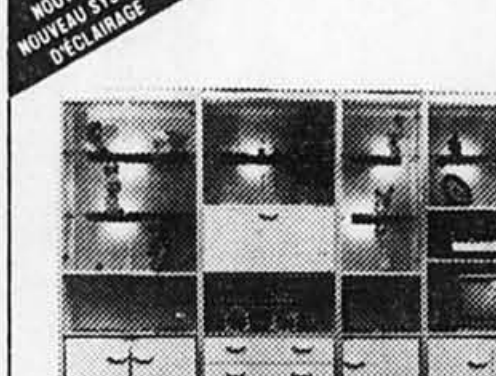


18" de profondeur pour téléviseur  
FINI TECK POUR  
LES 150 PREMIERS  
CLIENTS  
**\$299<sup>00</sup>**



ÉLÉMENT  
AUX FORMES ARRONDIES  
Disponible en  
finis amande,  
noir et gris.  
**\$1395<sup>00</sup>**  
Ensemble 3 pièces\*

ÉCLAIRAGE ET MIROIR GRATUIT DANS LE BAR OFFERTS AUX 100 PREMIERS CLIENTS.



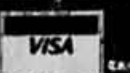
Disponible en noir,  
amande fini laqué  
brillant.  
**\$849<sup>00</sup>**  
Ensemble 3 pièces\*

ÉCLAIRAGE ET MIROIR GRATUIT DANS LE BAR OFFERTS AUX 100 PREMIERS CLIENTS.



\* 3 GRANDES PIÈCES  
Offert en teck, fini  
amande, chêne clair,  
pacanier.  
Fini teck pour 150 premiers clients.  
24% DE RÉDUCTION  
Prix cour. \$795  
**\$599<sup>00</sup>**

OUVERT  
LE DIMANCHE  
de 10h à 16h



**FURNALLE**  
Éléments muraux élégants

HEURES D'OUVERTURE  
Magasin principal 9h à 18h  
Jeudi 9h à 21h  
Vendredi 9h à 16h  
FINI LE VENDREDI  
DIMANCHE 10h à 16h

Livraison moyennant supplément  
OUEST  
Salle d'exposition principale  
8495, boul. Decarie  
Nord de Jean Talon et sud  
du Métropolitain  
340-9400

EST  
6645 Sherbrooke est  
pres de Langlois  
253-1000  
Heures d'ouverture  
ordinaires

RIVE-SUD  
214, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
671-1700  
Heures d'ouverture  
ordinaires

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, VUS PAR LAVOIE-ROUX

## Les meilleurs services jamais offerts

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Bourassa a, d'une main très ferme, forcé à l'équilibre financier tous

les établissements de santé et de services sociaux, à qui il reste aujourd'hui un déficit global de \$30 millions à résorber. De

l'autre main, il a injecté près d'un milliard d'argent neuf dans ce réseau, sauvant ainsi quelque 3 000 postes et permettant la

création de presque autant de nouveaux postes d'ici 1988.

C'est à un véritable exercice de dédramatisation que Mme

Thérèse Lavoie-Roux s'est livrée hier à Montréal. Dans une avalanche de chiffres et avec toutes les apparences d'une profonde

satisfaction, elle a dressé un bilan très positif des dix premiers mois de son mandat comme res-

## Hydro : les ingénieurs absents aujourd'hui

Les 1 100 ingénieurs d'Hydro-Québec sont en grève, depuis minuit pour protester

LISA BINSSE

contre la lenteur de leurs négociations avec la société d'Etat. Les usagers ne ressentiront rien de cette grève de 24 heures — la première depuis 20 ans — puisque les services essentiels sont assurés.

Ce matin, les ingénieurs doi-

vent manifester devant le siège social d'Hydro-Québec, boulevard Dorchester, ainsi que devant différents sièges régionaux, à Québec, Trois-Rivières, Rouyn, Saint-Hyacinthe, Baie Comeau, Chicoutimi, Rimouski et Saint-Jérôme.

Par la suite, quelque 700 ingénieurs sont attendus à Québec, devant l'Assemblée nationale. M. Pierre Lemieux, président du syndicat, espère y rencontrer le premier ministre

Robert Bourassa. Le syndicat a d'ailleurs réclamé la semaine dernière une rencontre avec lui.

M. Lemieux a expliqué hier que ses membres en ont assez de l'attitude patronale dans ces négociations qui ont débuté en juin 1985. Ils s'objectent au fait qu'Hydro refuse de négocier à partir de la convention collective échue depuis décembre 1985. La Société veut mettre de l'avant, d'ici 1988, un nouveau régime de rémunération pour

les ingénieurs à son emploi. Ces derniers s'y opposent.

Vendredi dernier, la société d'Etat a déposé une contre-proposition qui, selon le syndicat, prévoit la disparition complète du plan de carrière actuel de ses ingénieurs. L'offre patronale prévoit la première année un montant forfaitaire équivalant à 3,5 p. cent du salaire annuel et des hausses de deux p. cent pour chacune des deux années subséquentes.

Ces hausses s'appliqueraient aux salaires individuels et ne seraient pas intégrées aux échelles de salaires. Cela veut dire qu'en 1988, les échelles de salaires des ingénieurs seront les mêmes que celles de 1985.

Hydro soutient que ses ingénieurs reçoivent un salaire supérieur de 24 p. cent à ce qui se donne ailleurs. L'Ordre des ingénieurs du Québec dit que l'écart n'est que de un p. cent.

HUGUETTE ROBERGE

ponsable du portefeuille de la santé et des services sociaux. Bilan d'autant plus réjouissant qu'à son avis, « malgré les compressions forcées, la population n'a jamais été si bien servie ».

\$900 millions nouveaux

La ministre s'est d'abord félicitée d'avoir pratiquement réglé plusieurs problèmes aigus. Elle rappelle que Québec a injecté \$105 millions à la solution de la crise des urgences, dont \$45 millions se dépenseront durant le présent exercice, \$30 millions l'an prochain et \$30 millions en 1988-89.

Après avoir épongé les déficits accumulés des hôpitaux — estimés à \$250 millions en décembre, mais qui totalisaient finalement \$272 millions en avril 86 — Québec admet que ces établissements disposent de budgets insuffisants et il ajoute, au printemps 86, un coût de système de \$133 millions à leur enveloppe (dont une partie sert à éponger l'exédent du déficit des hôpitaux).

En raison de l'augmentation de ses dépenses, due surtout au vieillissement de la population, la Régie de l'assurance-maladie du Québec a vu cette année son budget grossir de \$110 millions.

Le gouvernement a en outre consacré \$20 millions à l'embauche de médecins étrangers et au développement obligatoire en milieu hospitalier (hôpitaux qui ont ouvert leurs portes ou ont dû s'équiper pour servir une clientèle alourdie).

Une vingtaine de nouveaux millions ont également été consentis aux établissements de services sociaux, pour l'augmentation des *per diem* versés aux familles d'accueil, le redressement des bases budgétaires des centres de services sociaux, la réduction des listes d'attente des Directions de la protection de la jeunesse, et le développement obligatoire.

Ajoutons à tout cela les \$235 millions que le gouvernement a débloqués pour les immeubles et les équipements du réseau hospitalier, pour un grand total de près de \$900 millions additionnels au système public de santé et de services sociaux.

Des postes sauvés

Cette injection massive a, toujours selon Mme Lavoie-Roux, permis de sauver environ 3 000 postes dans le réseau des établissements de santé et de services sociaux, soit 130 dans les Centres de services sociaux et 2 865 dans les hôpitaux.

Elle permettra aussi de créer, d'ici 1988, 2 862 nouveaux postes : 216 dans les centres d'accueil ; 60 dans les centres de réadaptation ; 80 dans les CSS et 2 506 dans les hôpitaux.

Le maintien de postes et la création de nouveaux postes combleraient donc amplement les 250 mises à pied que les plans de redressement budgétaire des hôpitaux laissent prévoir. Mme Lavoie-Roux note du reste qu'une forte majorité (75 p. cent) des personnes qui perdront leur poste dans les hôpitaux bénéficieront de la permanence et seront immédiatement remplacés ailleurs.

Seulement 12 hôpitaux-problème

La ministre souligne que l'opération *plans d'équilibre budgétaire*, imposée non seulement aux hôpitaux, mais à tous les établissements du réseau, s'est déroulée dans un climat général de collaboration et de bonne foi.

Jusqu'à présent, des 384 centres d'accueil, environ 70 n'ont pas encore terminé ce pensum, et leur déficit global est de \$4 millions. Pour leur part, les 152 CLSC présentent au total un petit déficit d'un demi-million. Tandis que les 14 centres de services sociaux bouclent leur budget.

Enfin, des 183 hôpitaux du Québec, une douzaine seulement ont du mal à établir un plan qui leur permettrait de résorber un déficit total d'environ \$25 millions (dont une douzaine de millions pour les trois seuls hôpitaux montréalais suivants : Royal Victoria, Général de Montréal et Hôtel-Dieu).

« Nous n'avons pas accepté le plan soumis par certains hôpitaux, dont celui de l'Hôtel-Dieu, a indiqué Mme Lavoie-Roux. Mais les discussions vont bon train et nous espérons trouver d'ici peu des moyens de redressement qui ne pénalisent pas la population. »

TIP TOP

CETTE SEMAINE SEULEMENT

ÉCONOMISEZ 19<sup>50</sup>

PANTALONS EN FLANELLE PURE LAINE

La réputation de la pure laine vierge n'est plus à faire; vous la retrouverez dans cette collection de pantalons unique, conçue spécialement pour nos clients. Ces pantalons de coupe précise sont offerts dans une gamme complète de couleurs qui peuvent s'harmoniser avec toute garde-robe.

PRIX COURANT 49,50

MAINTENANT

29<sup>99</sup>

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

# Salvador: la décision de confier la distribution des vivres à l'entreprise privée crée des remous

**SAN SALVADOR** — Quatre jours après le terrible séisme qui a ravagé la capitale du Salvador, les polémiques provoquées par la distribution des secours ne font que s'intensifier et, pour le million de survivants de la catastrophe, la vie demeure très précaire.

La décision du président Napoleón Duarte de confier à l'entreprise privée la direction du Comité d'urgence national a provoqué un vif malaise tant au sein de l'Église, qui ne siège pas au comité, que parmi les diplomates en poste à San Salvador.

L'Église a créé son propre comité d'entraide, avec l'appui de plusieurs organisations non-gouvernementales, ce qui en dit long sur la méfiance qu'elle éprouve envers le comité national. L'évêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera, a déjà fait savoir qu'il serait extrêmement vigilant et qu'il dénoncerait tout détournement des secours.

Un autre prélat a quant à lui fait remarquer que l'Église avait déjà reçu pour \$300 000 de dons en argent, preuve, a-t-il dit, que les donateurs savaient qu'avec le clergé, les fonds seraient « bien employés ».

**Canada**  
En annonçant, hier, que le Canada avait porté à \$650 000 son

assistance financière au Salvador, Mme Monique Landry, ministre aux Relations extérieures, a souligné que l'Agence canadienne de développement international avait ainsi débloqué \$350 000 additionnels pour prêter main-forte aux organismes internationaux et non-gouvernementaux qui sont déjà sur place.

Selon le dernier bilan dont a fait état hier le président Duarte, le séisme, qui a fait 976 morts et 8 176 blessés, a laissé par ailleurs sans abris 30 988 familles dans la capitale.

En faisant part des nouveaux crédits débloqués hier, Mme Landry a donné l'assurance que l'aide canadienne parvenait bel et bien aux gens éprouvés, les agences internationales qui reçoivent les fonds gouvernementaux étant reconnues pour leur efficacité, a-t-elle dit.

Si Ottawa envoie de l'argent plutôt que des biens dans ce pays d'Amérique Centrale, c'est précisément à la demande de l'ONU, a précisé le ministre, qui a expliqué que des biens arrivant de toutes les régions du monde risqueraient de n'être que de peu de secours si les canaux de distribution n'étaient pas disponibles.

De son côté, la division de Québec de la Société canadienne de la Croix-Rouge a invité hier les Québécois à participer à son programme de secours d'urgence.

**Croix-Rouge**  
Dans un communiqué, on précise que toute personne désireuse de venir en aide aux sinistrés salvadoriens peut le faire en adressant un chèque au nom de la « Croix-Rouge — Tremblement El Salvador » à la Maison de la Croix-Rouge, 2170 boul. Dorchester Ouest, Montréal H3H 1R6, Québec.

Les fonds ainsi recueillis seront remis à la Croix-Rouge internationale à Genève, qui en assurera le transfert à la Croix-

Rouge salvadorienne. Le communiqué souligne que des délégués de la Croix-Rouge internationale qui se trouvent présentement au Salvador veilleront au contrôle des fonds et à la gestion des achats de première nécessité pour les blessés et les sans-abri.

**Guerre civile**  
A San Salvador, entre-temps, la catastrophe n'a fait qu'aggraver une pénurie de logements née en grande partie de l'afflux dans la capitale d'un demi-million de réfugiés fuyant la guerre civile qui oppose les forces gouvernementales aux guerilleros de gauche.

Le gouvernement avait espéré qu'un sentiment d'unité natio-

nale surgirait de cette épreuve et rendrait possible la fin de cette guerre, qui dure depuis plus de six ans et a déjà fait quelque 60 000 morts.

Dans les milieux diplomatiques de San Salvador, on estime généralement, toutefois, que ce ne sera pas le cas et qu'au contraire, les guerilleros pourraient chercher à exploiter la misère des sans-abri de la capitale, dont beaucoup, fait-on remarquer, sont probablement déjà sympathisants de la guerrilla.

Alors que la guerre civile est dans l'impasse, le mécontentement envers le régime du président Duarte grandit tant parmi les ouvriers qu'au sein du secteur privé conservateur en rai-

son de la détérioration de l'économie.

Le président salvadorien est confronté à des dégâts estimés à \$2 milliards, à des services publics pratiquement paralysés, à un taux de chômage de 37 pour cent et à une chute de revenus par habitant de 27 pour cent en cinq ans. Par ailleurs, 40 pour cent du budget est consacré à la lutte contre la guerrilla.

Enfin, le pays a une dette étrangère de \$2 milliards, et reçoit des États-Unis une aide économique de \$1 million par jour qui, selon l'ambassadeur américain Edwin Corr, devra probablement être accrue sous peu.

— d'après AFP, UPI, PC et Reuter

## Signature d'une entente chez Metro-Richelieu

Le président du Syndicat des travailleurs des épiceries unies Metro-Richelieu, (CSN), M. Serge Latour, et le directeur général des ressources humaines pour Metro-Richelieu, M. Guy Piuze, ont annoncé hier la signature du renouvellement de leur convention collective pour les trois prochaines années. Cette entente touche quelque 400 employés des secteurs des fruits et légumes, du transport et des bu-

reaux. Les deux parties se sont dites très satisfaites de l'entente négociée.

Par ailleurs les négociations se poursuivent toujours avec le syndicat FTQ représentant les 250 autres employés de la chaîne d'alimentation, notamment les gens du secteur de l'épicerie. Toutes les opérations se déroulent normalement et l'approvisionnement est régulier comme à l'habitude.

## La fourrure... une histoire réversible.

Comptez sur ces amis pour vous tenir bien au chaud et au sec par mauvais temps... avec élégance!



Rien n'égale le confort que procure un manteau doublé d'une fourrure douillette.

Un manteau réversible en agneau d'Espagne aux détails magnifiques par exemple. Ou encore un manteau en popeline imperméable doublé de loutre d'Amérique dont l'endroit s'enlève pour faciliter le nettoyage. La doublure en fourrure est offerte en renard, en opossum ou en rat musqué rasé.

Vous ne trouverez meilleure qualité et valeur nulle part ailleurs. La fourrure dissimulée à l'intérieur est synonyme d'élégance du plus haut chic.

Manteau réversible en agneau d'Espagne, 999 \$ - 1 699 \$. Autres manteaux doublés de fourrure, 1 499 \$ - 2 199 \$. Votre gage de chaleur par mauvais temps.

*Simpson*  
**GALERIE DE LA FOURRURE**

SIMPSON CENTRE VILLE OUVERT DE 10H À 18H LUNDI, MARDI, MERCREDI, SAMEDI 9H À 17H — DE 10H À 21H JEUDI ET VENDREDI.  
SIMPSON LAVAL: OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9H30 À 18H; LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H30 À 21H ET LE SAMEDI DE 9H À 17H.

**Liquidation**

**ALLIANCE ENCORE 1986**

**Ville Marie inc.**  
2995, rue Hochelaga 527-8525  
Métro Préfontaine

**CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU**  
1111, RUE LAPIERRE, LASALLE (pres du metro Angrignon, stationnement gratuit)

**GESTION DES PME**

**DES SÉMINAIRES RAPIDES ET EFFICACES (30 heures)**

**DÉBUT: 27 octobre FIN: 29 novembre**  
DONNÉS PAR DES SPÉCIALISTES, À PARTIR DE CAS CONCRETS

**A) Lundi et mercredi soir, de 19 h à 22 h ou**  
**B) Samedi, de 9 h à 16 h**

**COÛT: 45,00\$ INCLUANT MATÉRIEL DU PARTICIPANT**

**CHOIX DE COURS**

- Comment lancer une entreprise..... Soirs ou samedis
- Tenue de livres..... Soirs ou samedis
- Financement de la PME..... Samedis
- Principes de marketing..... Soirs
- Gestion des ressources humaines..... Soirs

**RENSEIGNEMENTS: Service de l'éducation des adultes - 364-3320, poste 111**

**NE TARDEZ PAS - PLACES LIMITÉES**

**ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION**

**TEMPUS FLIGIT CONDA FUGIT**

Le temps s'envole, et voilà que disparaissent les dernières résidences disponibles au Sanctuaire du Mont-Royal. Irrémédiablement. Le projet de condominiums qui a connu le plus de succès au Canada en connaîtra donc jusqu'à la fin. Parce que les gens qui recherchent une habitation à la hauteur de leurs goûts savent où la trouver.

A l'abri des bruits de la ville, mais au cœur de la vie urbaine. Nichée sur le flanc de la montagne et inondée de soleil. Avec des surfaces habitables immenses, qui peuvent être aménagées au gré de votre imagination.

Le Sanctuaire du Mont-Royal: un nouveau mode de vie, un nouveau bien-être, à découvrir... avant qu'il ne disparaisse!

**DERNIÈRE PHASE... DERNIÈRE CHANCE!** le sanctuaire du mont-royal  
Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 6100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.  
1 ch. à coucher: 1.036 pi car. • \$145.500 • 2 ch. à coucher: 1.323 pi car. • \$186.500 • 3 ch. à coucher: 1.710 pi car. • \$236.500 • Penthouses: 2.519 pi car. • \$477.000  
(SELON DISPONIBILITÉ)

## Record de contraventions à Laval

Les policiers lavallois sont en voie de battre de nouveaux records pour ce qui est du nombre de contraventions émises. Au cours des huit premiers mois de 1986, 61 139 « billets » ont été distribués dans l'île Jésus. Par contre, depuis le 1er janvier, on compte 15 p. cent de moins d'accidents de la circulation dans Laval.

### JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour manquement au code de la route, 19 930 amendes ont été imposées entre le 1er janvier et 31 août 1986, comparativement à 8 000 pour la même période de l'an dernier. Pour ce qui est des contraventions émises pour avoir été négligents concernant des règlements municipaux, les policiers ont donné 26 307 billets, soit 12 307 de plus que durant les huit premiers mois de 1985.

Les contraventions aux règlements de la circulation sont au nombre de 14 902, ce qui représente une réduction de 2 p. cent sur l'an passé.

L'émission de contraventions est une source de financement pour les municipalités. En 1985, les autorités municipales de Laval avaient prévu dans leur budget que les contraventions rapporteraient \$1,6 million, mais seulement \$1,4 million a été récolté. Pour l'exercice financier de 1986, l'administration LeFebvre-Vaillancourt a prévu \$2 millions.

La direction de la police et les autorités municipales lavalloises soutiennent qu'en doublant le nombre des contraventions émises dans deux domaines, les policiers ne cèdent pas soudainement à une envie de se montrer zélés ni ne visent à contribuer « au financement de la municipalité ».

« Ils ne font que leur devoir en exécutant notre programme de sécurité routière Sécurité véhicule prudent, SVP conduis avec ta tête, qui s'étale sur les 12 mois de 1986 », souligne un porte-parole de l'hôtel de ville.

#### Voies rapides

On dit aussi à la police lavalloise que plusieurs artères de Laval sont devenues de véritables terrains de course. Parmi ces voies, on note l'autoroute 440, les boulevards des Laurentides, Saint-Martin et Daniel Johnson.

Les automobiles qui circulent dans le secteur du poste no 2, dans l'Est de l'île, semblent avoir le pied plus lourd. Les policiers affectés à la surveillance du territoire de cette partie de Laval ont donné, en huit mois cette année, 3 013 contraventions pour manquement au code de la route et 5 959 pour la violation de règlements municipaux. « A ces billets, il faut ajouter ceux donnés par la division de la circulation de la police municipale », souligne le capitaine Jacques Falardeau, du poste no 2.

Un policier a mentionné que souvent les automobilistes pris pour excès de vitesse arrivent de Montréal. « A Montréal, poursuit-il, les automobilistes sont souvent pris dans des embouteillages et lorsqu'ils arrivent à Laval, ils reçoivent de belles voies rapides et ils sont souvent portés à presser sur l'accélérateur. »

Par ailleurs, le capitaine Maurice Legault a signalé que dans Laval, le nombre des accidents avait baissé de 15 p. cent environ durant cette même période ; la baisse a été de 22 p. cent dans le cas des accidents ayant fait des blessés.

« Je ne suis pas convaincu que notre programme SVP est à lui seul responsable de la baisse des accidents. J'ai l'impression que les nouvelles réglementations plus sévères concernant l'alcool au volant ont aussi joué un rôle dans cette diminution », souligne le capitaine.

## Projet d'ajout d'une section à l'autoroute 19

Le ministère des Transports du Québec projette la construction d'une nouvelle section de l'autoroute 19 au nord de l'autoroute 440, jusqu'au futur boulevard Dagenais à Laval. La 19 se situe dans le prolongement dans Laval de la rue Papineau, de Montréal, et du pont du même nom.

Il s'agit de construire un lien routier efficace qui réglerait les problèmes de circulation éprouvés à l'échangeur des autoroutes 440 et 19. Par ailleurs, ce tronçon permettrait aux habitants des quartiers Vimont et Auteuil à Laval et à ceux des municipalités situées au nord comme Bois-des-Filiens, Lorraine, Rosemère et Saint-Louis-de-Terrebonne d'être reliés plus directement avec la ville de Montréal au sud.

Mais avant que le ministère des Transports puisse obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec pour réaliser les travaux, le projet doit être soumis à la population par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Les audiences auront lieu du 13 octobre au 26 novembre.



La ligne de l'avenir est tracée à l'ordinateur...

Suivez-la, et venez vous inscrire à des cours de conception, de dessin et de fabrication assistés par ordinateur.

Cégep de Saint-Laurent

#### Techniques de l'architecture

- Initiation au dessin assisté par ordinateur (CDAO).....15 heures  
Logiciels Skok sur des mini-ordinateurs Hewlett Packard-Série 300  
Coût: 115 \$
- Dessin d'architecture assisté par ordinateur I (CDAO).....50 heures  
Logiciels Skok sur des mini-ordinateurs Hewlett Packard-Série 300  
Coût: 360 \$

#### Génie mécanique

- Introduction à la CAO.....60 heures  
Logiciel Médusa sur des mini-ordinateurs PRIME  
Coût: 395 \$
- Introduction au dessin assisté par ordinateur.....60 heures  
Logiciel Auto-CAD  
Coût: 245 \$

#### Électronique

- Introduction au système DOS.....12 heures  
Micro-ordinateurs Vectra Hewlett Packard (compatibles IBM-AT)  
Coût: 80 \$
- Schéma I.....20 heures  
Logiciel P-CAD sur des micro-ordinateurs Vectra Hewlett Packard (compatibles IBM-AT)  
Coût: 395 \$

#### Assainissement de l'eau

- Introduction à la CAO en assainissement de l'eau.....45 heures  
Logiciel Skok sur des mini-ordinateurs Hewlett Packard-Série 300  
Coût: 310 \$

Pour connaître les dates des cours et les modalités d'inscription, appelez-nous au: 747-6521, poste 281 (jour) — 747-6508 (soir)

Service de formation aux adultes - Cégep de Saint-Laurent: 625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7 - À deux pas du métro Du Collège

SALLES de BAINS 86

SPÉCIAL D'AUTOMNE

AUSSI DISPONIBLES

- CUISINES
- SALLES DE JEUX
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

Prêt bancaire disponible pour rénovation.

15% DE MOINS

sur votre liste de prix suggérée

RÉNOVATION L'ACADIE  
9725, boul. L'ACADIE, Montréal

ESTIMATION À DOMICILE 337-0702

HEURES D'OUVERTURE:  
Samedi et dimanche de 10h à 17h  
Du lundi au mercredi de 9h à 18h  
Jeudi et vendredi de 9h à 20h

Les Jardins du Golf



465-5311 466-1214

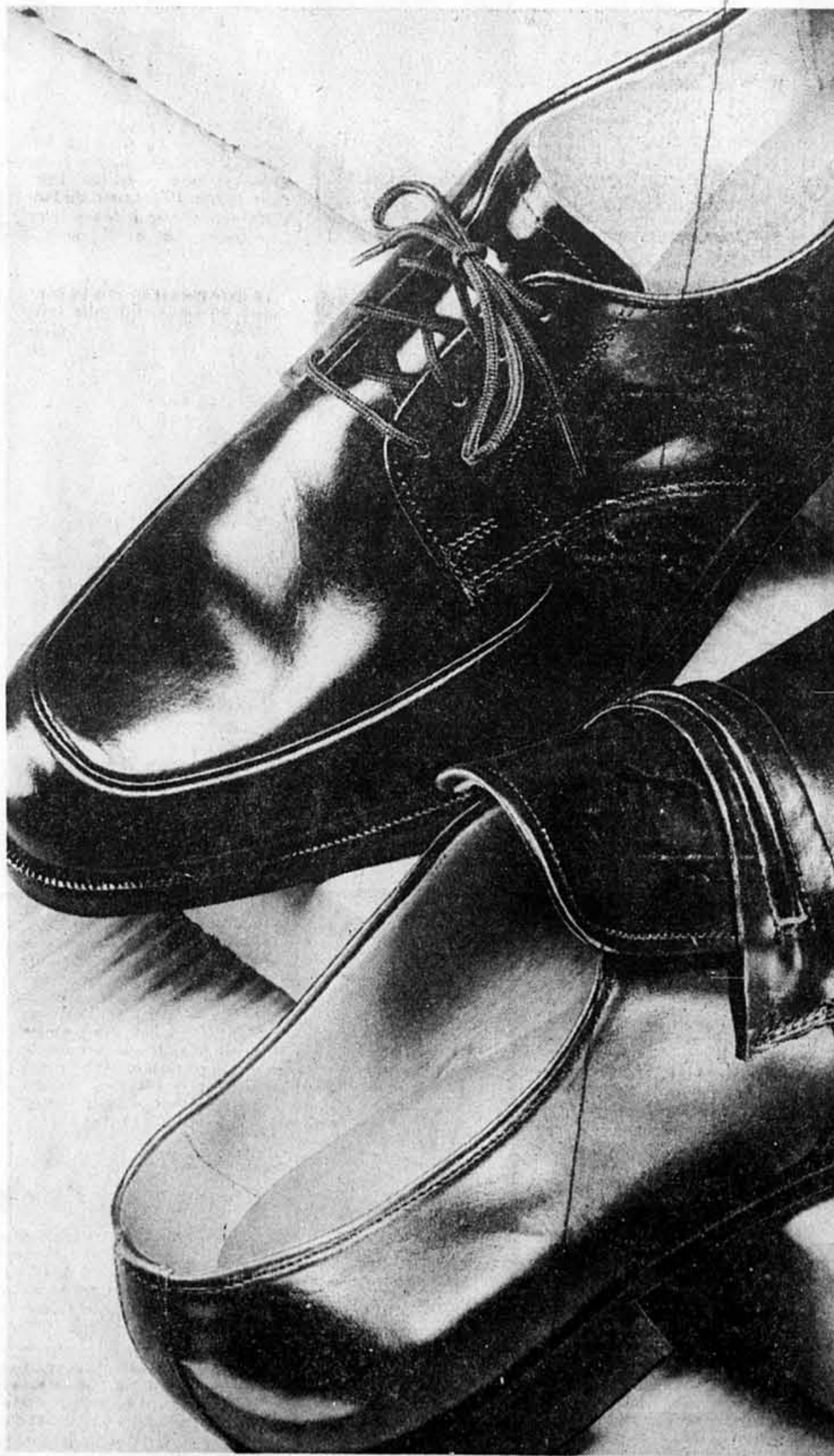
Les condominiums «Les Jardins du Golf», situés en bordure du club de golf Montreal Country Club, vous offrent la paix et la tranquillité dans une architecture harmonieuse, une ambiance élégante dans un milieu recherché. Une valeur durable, direz-vous... On vous attend.

Notre adresse: AMPARO Construction  
1625, av. Victoria, suite 105  
St-Lambert

PHASE I  
VENDUE À 100%

PHASE II  
VENDUE À 65%

## GRIMPEZ LES ÉCHELONS EN TOUT CONFORT GRÂCE À CES CHAUSSURES EN CUIR FABRIQUÉES AU CANADA

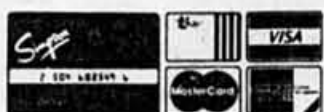


RABAIS  
29%

JARMAN,  
POUR UNE ALLURE  
PROFESSIONNELLE

Choix de 2 beaux modèles traditionnels, soit le derby à laçage 4 oeillets et empeigne mocassin ou encore le classique modèle fourreau. Les deux comportent tiges, doublures et semelles en cuir, et talons coussinés pour un maximum de confort. Modèle 4 oeillets en noir ou brun et fourreau en noir seulement. Pointures 7 1/2 à 11, largeurs variées. Prix ord. 85\$. Vente 59,99

413, CHAUSSURES DE VILLE POUR HOMME



Piquer c'est  
VOLER  
Moi, Je ne  
vole pas

Simpson appuie le Conseil québécois du commerce de détail.

VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Venez visiter notre entrepôt de la mode «Le Grenier», chez Simpson centre-ville, 8e étage.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Simpson